Vol 12 # 28 • Du 16 au 22 Janvier 2019

Haiti 20 gdes/ USA $1.50/ France 2 euros/ Canada $2.00



HAÏTI LIBERTÉ

JUSTICE • VÉRITÉ • INDÉPENDANCE

1583 Albany Ave, Brooklyn, NY 11210 Tel: 718-421-0162

Email: editor@haitiliberte.com Web: www.haitiliberte.com

JOVENEL MOISE A VOTÉ CONTRE NICOLAS MADURO !



Voir page 3

Le président haitien Jovenel Moise au cours d'une visite de travail à Caracas le 30 novembre 2017

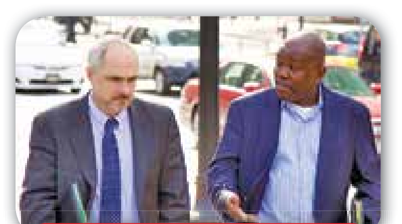
LISTE COMPLÈTE DES KONZE DE 2004



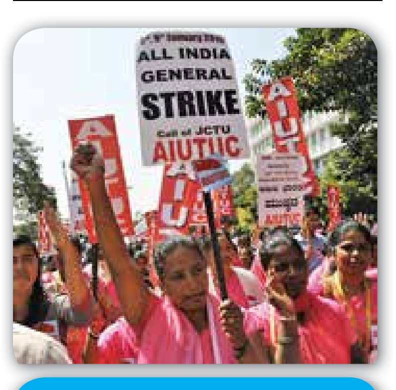
Voir page 3

Lionel Trouillot, l'un des membres importants du Collectif Non qui avait boycotté la célébration du Bicentenaire de notre Indépendance le 1er janvier 2004











1583 Albany Ave
Brooklyn, NY 11210
Tel: 718-421-0162
Fax: 718-421-3471

3, 2ème Impasse Lavaud
Port-au-Prince, Haiti

Email :
editor@haitiliberte.com

Website :
www.haitiliberte.com

Une critique pour le réveil de la vigilance

Par Berthony Dupont

Un sentiment quasi général de honte se fait sentir dans le monde haïtien puisque l'exemple de Cuba est encore présent dans les esprits, quand le fascisme duvaliérien pour sauver quelques miettes de promesses avait choisi de salir l'image du pays en votant l'expulsion de Cuba de l'OEA, le 31 janvier 1962

Bien que le contexte soit différent, les événements qui se sont produits le 10 Janvier 2019 par une bande de mercenaires haïtiens, employés du système capitaliste international nous démontre que ce dernier ne désarme point et ne plaisante guère. Haïti une fois encore a été avilie par des valets de l'impérialisme, à travers la décision du gouvernement haïtien de faire le jeu des pays impérialistes en votant à Washington la non-reconnaissance du second mandat du président légitime du Venezuela Nicolas Maduro.

La plupart des régimes placés au pouvoir en Haïti ne sont autres que des tapis sur lesquels marchent les puissances impérialistes. Sommes-nous entièrement clairs de cette réalité politique ? Si oui, comment se fait-il qu'on ait pu espérer un autre comportement plus ou moins sérieux ou conséquent de la part des trafiquants du PHTK au service du système capitaliste d'exploitation et du pillage des biens d'autrui?

La réaction étonnante de certains milieux haïtiens n'est-t-elle pas en quelque sorte une preuve palpable de notre naïveté enfantine et de notre manque de lucidité politique du fait d'espérer que le gouvernement de bandits légaux vomi par la population allait faire autrement que de se faire marcher dessus par les Etats-Unis.

Le devoir militant oblige à ne jamais faire confiance à l'ennemi et cela dans n'importe quelle circonstance. Le motif principal qui nous pousse à faire cette critique est l'attitude comme quoi on espérait autrement. Cette position affiche un certain scepticisme. Cela veut dire quelque part, le gouvernement de traitres et de fantoches du PHTK a trahi une certaine confiance qui a été placée en lui. En d'autres termes, est-ce la raison pour laquelle ceux qui le combattent, le font timidement à temps partiels, à moitié sans aucune vigilance ou un engagement réel ? Sans doute, il est utilisable dans certains cas. Ce n'est pas si mal que ça pourrait même dire d'autres du même acabit qui parlent du dialogue et de compromis dynamique.

Le gouvernement ne peut pas donner ce qu'il n'a pas. Il ne fait que montrer son vrai visage et c'est le contraire qui devrait nous étonner comme l'Ambassadeur de l'OEA d'alors, Harvel Jean-Baptiste, l'avait fait en mars 2017 en votant contre la volonté de son patron dont les intentions sont évidentes : recourir à tous les moyens pour tenter d'abattre les régimes révolutionnaires.

Dans ces colonnes, à maintes reprises, nous avons suggéré à la mobilisation PetroCaribe Challenge d'apporter une solidarité agissante concrète au peuple du Venezuela ainsi qu'à son gouvernement légitime de façon à nous positionner clairement dans une logique anti-impérialiste. Au sujet des fonds PetroCaribe dilapidés, l'impérialiste qui a pillé les fonds de la CIRH n'est pas innocent. On ne peut pas combattre Jovenel sans attaquer ses commanditaires. Mais, cela n'a jamais pu arriver, cette atmosphère de faiblesse idéologique favorise et explique en grande partie l'émotion éprouvée en ce moment par plus d'un.

Qu'est-ce qui a été fait pour empêcher ce dérapage diplomatique ? Rien ! Le mal, ce n'est pas seulement du fait que Jovenel Moise ait pris une position qui lui ressemble bien, mais c'est le fait qu'il n'y ait eu aucune pression de la part des autres forces du pays pour le mettre sur la défensive. Il a eu tout le loisir de décider au nom de la Nation. Nous avons donné carte blanche à l'ennemi du peuple haïtien, aux vendeurs de patrie, le droit d'agir aisément au nom du peuple. Mais, la sagesse haïtienne ne nous enseigne-t-elle pas : *Ce n'est pas quand le cabri a laissé le jardin, qu'il faut crier : fermez la barrière !* C'est l'irresponsabilité de l'opposition qui nous a conduits à ce carrefour. C'eût été mieux de faire une erreur d'opinion ou de jugement sur le gouvernement plutôt que de n'avoir rien fait. A bien considérer, il n'y aucun signe de regret dans un sens ou dans l'autre. C'est la logique du laisser-aller, d'une lutte mécanique, sans aucun principe ni objectif clair. Dans un autre pays où la politique est organisée, un gouvernement agissant de la sorte, trahissant aussi gravement l'historicité de son pays, ne saurait avoir la chance d'être encore en contrôle de l'Etat. Malheureusement, avec la logique actuelle en cours, le gouvernement n'a rien à craindre de la dite opposition, puisqu'ils s'allaitent à la même mamelle. Et les organisations révolutionnaires ne sont pas encore en mesure de leur rendre la monnaie de leur pièce.

Voyez, l'exécutif a été au Parlement, faisant tout bonnement son discours comme si de rien n'était, personne n'a osé déranger l'ordre des choses. Tout s'est déroulé comme prévu et la vie continue ! Il est d'ores et déjà clair, par le fait d'annoncer les élections pour cette année, il va tout bonnement neutraliser les indésirables opportunistes et vider la scène politique de tous les contestataires en puissance.

A ce stade, devons-nous rester passifs en pleurant nos défaites ? Non, nous devons quitter la défensive pour nous organiser davantage pour la grande vengeance, pour le grand réveil populaire pour la libération nationale.

Liste complète des Konze de 2004

Par J. Fatal Piard

Si Jezi blan an te vin anvan mas 2004 se GNB yo sèlman ki t ap ka voye premye kout wòch la.
Men kòm tou manti pa fon vre jan yo te kwè l depi 2008 yo tout sal nan labou Petwo Karibe.

C'est absolument avéré qu'Haïti a eu l'honneur de donner naissance à des valeureux combattants que le monde entier doit vénérer tant qu'il y aura vie sur la terre. Cependant, les expériences catastrophiques de 2002 à aujourd'hui nous ont amplement démontré que notre pays est fort malheureusement infesté de sous-hommes. Initialement conçus pour être des humains à part entière, certains, à force de ramper sous leurs carapaces d'hypocrites notoires, se sont métamorphosés en de vulgaires vers de terre.



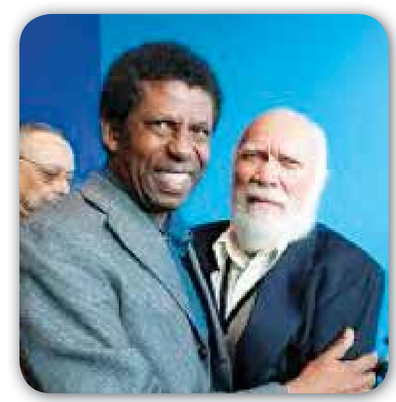
Opont Pierre-Louis

Et, à ce stade irréversible de l'indignité absolue imposée par les baisants des colons et des occupants prédateurs, ils ne reculeront devant aucune crapulerie pour cracher sur la mémoire de leurs ancêtres qui leur ont permis de vivre à la verticale. Et, pour le fait de nous avoir permis pour toujours de regarder les colons évangélisateurs droit dans les yeux, les héros ont droit à toutes nos gratitudes ainsi que nos vénérations. En 2001 avec le nouvel avènement de Jean Bertrand Aristide au pouvoir, fut venu le temps des GNB autrement appelé par le mercenaire international, le temps des Chiens *manje atè san di mèsi.*

Se laissant aussi facilement manipulés par les relais stipendiés de l'impérialisme français et étasuniens fonctionnant à l'enseigne de Collectif Non, intellectuels aliénés, *atis patatis* et autres *sousou sou moun ki gen foli pran lòdè swè anba bra milat ak arab yo*, se sont complus à souiller la mémoire de Dessalines, de Christophe, de Capois, de Pétion, de Boyer. Se croyant intelligents, ils ne tarissent pas de prétextes pour justifier leurs injustifiables avanies. En acceptant d'être manipulés/es au point de parvenir à apposer leur signature validant ainsi cette pestilente Déclaration des Sans Principes sur la célébration du Bicentenaire de notre Indépendance, ils/elles doivent avoir leurs noms gravés en lettres capitale aux confins des poubelles de l'histoire comme des traitres qui ont commis des crimes irrémissibles de lèse-patrie.

Tout simplement par devoir de mémoire, toute la postérité doit être informée du cynisme et du niveau de traitrise de ces *zentèlektyèl san ren san fyèl san zantray*, et de ces *atis toudenkou.* A l'instar du tremblement de terre du 12 janvier 2010 ont causé des malheurs irréparables à la souveraineté de ce pays déjà exsangue par ces conquérants impitoyables déguisés en évangélisateurs venus offrir gratuitement les fastes du paradis célestes aux nécessiteux. Rien que par devoir de mémoire, il s'avère indispensable de reproduisons la liste complète des Konze telle que figurée dans les colonnes du Nouvelliste en date du 1er octobre 2003 *pou pèsonn pa di se zen ak manti nou* fè sou yo.

Ces sousous hommes et sousouses femmes, ravalés/es exceptionnellement en dessous des semelles, se sont complus/es à ingurgiter jusqu'à la lie, l'ignominie la plus abjecte pour compromettre la célébration du bicentenaire de l'indépendance de cette nation qui leur a permis de voir le jour. A défaut d'être utiles à leur pays, ils se convertissent en espions, délateurs, agents des ambassades et des organisations internationales, propriétaires d'ONG, de fondations bidons, d'organisations fantômes et autres consortiums de contrebandiers, de trafiquants d'armes, d'organes, de stupéfiants. Pour preuve, au temps de la catastrophe GNB, la moindre peccadille était pour eux un prétexte pour monter aux créneaux et condamner avec la dernière rigueur.



Dany Laferrière et Franck Etienne

C'est notoire que plus de 10 ans depuis les hauts responsables de Inite, de Tèt Kale et des mafias irréductibles de cette oligarchie ont dilapidé les 3.8 milliards des fonds Pétro Caribe et toute honte but, à date aucun d'entre n'a pipé mot. Et ce mutisme calculé fait d'eux automatiquement des complices incontestables. Aussi, ils ont droit à l'infamie exemplaire du peuple, et ce, pour le temps et l'éternité. Ainsi, les noms de ces chenapans du pire genre doivent être inscrits en lettre capitale et affichés aux frontons des égouts de l'histoire. Pour que la postérité se souvienne à jamais de la laideur de leurs entreprises de renégats et en guise de sévères damnations pour le sale boulot qu'ils ont tenté d'accomplir.

Men mesyedam Konze **Kolektif Non** yo pou pesonn pa janm bliye se pou tout moun konn non yo pa, kè. Se vre gen nan yo lanmò gen tan pase pran yo. Men li pa twò ta pou n di madichon pou nanm yo…si yo te gen nanm.



Magalie Comeau Denis.

Claude-Henry Accacia,
Michel Accacia,
Gesner Armand
Jean-Claude Bajeux
Anthony Barbier,
Jessy Ewald Benoit,
Pierre Buteau,
Jean Casimir,
Georges Castera,
Suzy Castor,
Syto Cavé,
Amos Coulanges,
Jean Coulanges,
Magalie Comeau Denis.
Patrice-Michel Derenoncourt,
Max Dominique.
Franck Etienne,
Marie-André Etienne,
Jude Charles Faustin,
Jean-Claude Fignolé,
Reynold Guerrier,
Michel Hector,
Reynold Henry,
Laënnec Hurbon,
André Lafontant Joseph,
Frandley Denis Julien,
Dany Laferière,
Yves Lafortune,
Yanick Lahens,
Ricardo Lefèvre,
Danièle Magloire,
Jessy Manigat-Chancy,
Daniel Marcelin,
Gérard Mathieu Junior,
Miriam Merlet
Jean Métélus,
Marc-Ferl Morquette,
Jean Michel,
James Noel,
Raoul Peck,
Claude Pierre
Michèle Pierre-Louis,
Vogly Pongnon,
Emelie Prophète,
Guy Régis Junior,
Jacques Roche
Wooly Saint-Louis,
Paul Saint-Preux,
Amilcar Similien (Simil),
Michel Soukar,
Evelyne Trouillot,
Michel Rolph Trouillot,
Lionel Trouillot,
Gary Victor
Alphonse Henri
Alphonse Mahé
Amazan Félix C. Antoine
Arthus Weln-Webert
Auguste Lody
Azor Jean Gérald
Baron Paul
Bloncourt Géraki
Bolivar Faubert
Bonicet Arthur Jovial
Bob Bovano
Brax Jean Pierre
Bruns Hans Christophe
Byron John Picard
Cassis Gérald Junior
Chéry Pierre Michel
Dalembert L. Philippe
Démord Marc
Danis Jean Craft
Day Tom M.
Dennis Jules
Descollines Abel
Désir Géralda
Docteur Carltz
Dominique Estive
Esper Gennevième
Estinvil Molière
Etienne F. Natacha
Etienne Gérard
Eustigène Eugène
Exile Philippe
Galegory Pierre
Jacob Frantz
Jacques Moise
Jean-Poix Hérold
Joseph Frantz Pierre
Joseph Jean Junior
Joseph Yvener Foshter
Killick Ray
Lafeur Lourdes
Laplanche Sheilla
Loiseau Gérald
Louis Marc Antoine
Louis Martinel
Lowentha Ira
Ludet-Paul Karolyn
Maritou Dupoux
Marcova Irina
Mengual Yolette
Méristil Jean Fritz
Merlet Noel Anaise
Métellus Magny
Mondé Frantz Robert
Monestime Carmelau
Numas Patrick
Olivier D.
Opont Pierre-Louis
Ouret Benoit
Paul Firmin H.
Péan Jean Marie
Perreira Roger
Philomé Rochert
Pierre Martine
Pierre Oldama Pierre
Pierre Wagner
Pierre Louis Serge
Ponchq Françoise
Roy Gilberte
Sainvil A. Euguy
Sam Marlène
Sassine Georges Barau
Sassine Gilles
Saintilaire Camille D.
Smarth Luc
Stephensonn Roberto
Tardieu Patrick D.
Yacinthe Claude.

Jovenel Moise a voté contre Nicolas Maduro !



La réunion de l'OEA contre le Venezuela à Washington



Une délégation d'organisations populaires s'est rendue à l'ambassade du Venezuela à Port-au-Prince pour dénoncer le vote de l'OEA du gouvernement haïtien et exprimer sa solidarité avec le président Maduro et le peuple vénézuélien

Par Kim Ives

Le 10 janvier, le gouvernement du président Jovenel Moïse a accompli l'impensable. Il a voté pour ne pas reconnaître la légitimité du président vénézuélien Nicolas Maduro, qui a été inauguré le même jour pour un second mandat de six ans après avoir remporté l'élection de son pays le 20 mai 2018 avec près de 68% des voix.

C'est la première fois qu'Haïti a voté avec Washington contre la République bolivarienne, qui, depuis 2006, lui a fourni quelque 4 milliards de dollars de pétrole en vertu de l'accord PetroCaribe.

Ces derniers mois, des manifestations massives ont secoué Haïti, demandant au gouvernement haïtien de faire la lumière sur les revenus provenant de la vente du pétrole. Un rapport du Sénat daté de novembre 2017 a révélé que le fonds PetroCaribe avait été largement dilapidé et détourné par des membres de plusieurs gouvernements haïtiens.

Le vote contre le Venezuela a eu lieu à Washington, auprès de l'Organisation des États américains (OEA), que Cuba appelle «le ministère américain des Affaires coloniales». Une résolution «de ne pas reconnaître la légitimité du nouveau mandat de Nicolas Maduro» a été approuvée par 19 votes en faveur (Argentine, Bahamas, Brésil, Canada, Chili, Colombie, Costa Rica, Équateur, États-Unis, Guatemala, Guyana, Haïti, Honduras, Jamaïque, Panama, Paraguay, Pérou, République dominicaine et Sainte-Lucie); 6 contre (Bolivie, Dominique, Nicaragua, Saint-Vincent-et-les Grenadines, Suriname et Venezuela); 8 abstentions (Mexique, Saint-Kitts-et-Nevis, Trinité-et-Tobago, Uruguay, Antigua-et-Barbuda, Barbade, Belize et El Salvador); et un absent (Grenade).

Bloqué par le veto probable de la Russie et de la Chine au Conseil de sécurité des Nations Unies, le but de Washington est de faire en sorte que l'OEA invoque la Charte démocratique interaméricaine pour envahir le Venezuela avec une "force internationale

suite à la page(17)

Deux morts et plusieurs blessés à Lascahobas

Un mouvement de revendication à Lascahobas (Département du Centre) s'est transformé, le 14 janvier 2019, en une vive tension qui a fait deux morts et cinq blessés. Parmi les blessés, un agent de l'Unité Départementale de l'Ouest (UDMO). A l'origine, un rationnement d'électricité qui est constaté au niveau de la commune depuis quelques mois.

La situation reste toujours tendue ce mercredi 15 janvier 2018. Les gens gagnent les rues, demandant justice et réparation pour les deux victimes qui ont perdu la vie, hier lors des altercations entre les manifestants et les forces de l'ordre.

En effet, des contestataires qui réclamaient de l'électricité 24 heures sur 24 se sont attroupés dans différents points de la ville et ont érigé plusieurs barricades dans la matinée du 14 janvier 2019. Ce qui avait paralysé la circulation.

Des policiers de l'UDMO sont intervenus en vue de disperser la foule et débloquer la route principale. Mécontents, les manifestants ont lancé des pierres et des tessons de bouteilles en direction des forces de l'ordre. Ces dernières ont riposté en faisant usage de leurs armes à feu. Un jeune homme de 20 ans, connu sous le nom de Markenson Timette, a été atteint d'un projectile au cœur et il est mort sur le coup. Plusieurs autres personnes ont été blessées. Elles ont été transportées à l'hôpital Zanmi Lasante qui se trouve au niveau du centre-ville.

Contacté par téléphone, Presclair Jean, maire adjoint de la commune, a déclaré que l'un des blessés qui était sévèrement touché, n'a pas survécu. Il est mort une fois arrivé à l'hôpital.

La revendication de la population est juste, selon l'élu de Lascahobas. Mais c'est dommage qu'elle soit soldée par des pertes en vies humaines, a-t-il déploré.

M. Jean en a profité pour critiquer le comportement des agents de la police qui ont tiré à hauteur d'homme sur la population au lieu d'utiliser de meilleurs moyens pour prendre le contrôle de la situation.

Signalons que plusieurs locaux dont le bureau de l'EdH, le Bureau du sénateur Wilfrid Gelin, la mairie n'ont pas été épargnés par la fureur des manifestants. Ils ont été attaqués à coups de pierres.

Le GARR présente ses sympathies aux victimes notamment aux parents de celles qui ont été tuées au cours de cet incident malheureux. Il déplore le manque de professionnalisme des agents de l'UDMO qui ont semé le deuil au sein d'une population qu'ils étaient censés appelés à protéger.

GARR (Groupe d'Appui aux Rapatriés et Refugiés) 15 janvier 2019

Dessalines et la question agraire

Par André Charlier

J'ai l'impression de ne pas m'être assez clairement exprimé, dans mes derniers articles, sur la question de la terre, et en particulier sur la position de Dessalines à cet égard.

Voici donc exactement ce que je pense: Dessalines est connu pour s'être écrié, à propos des vols de terre dans le Sud: *Et les pauvres nègres dont les pères sont en Afrique, ils n'auront donc rien?*

D'autre part, il a entrepris de réprimer les voleurs de terre, toujours dans le Sud, en vérifiant leurs titres, et en se débarrassant de ceux qu'il trouvait faux. Il a donc, et c'est le plus important, agi contre la couche dominante des Anciens Libres du Sud, qui entendait s'accaparer des terres des anciens colons. Il s'est attaqué au point sensible de toute classe dominante en formation: son portefeuille. Ses intérêts matériels. Sa base économique.

Il mettait ainsi en danger, non seulement la couche dirigeante des Anciens Libres, mais aussi celle des Nouveaux Libres, tout aussi intéressée à monopoliser les terres vacantes à son profit exclusif.

Et, évidemment, aux dépens du peuple. Des pauvres nègres dont les pères étaient en Afrique.

Dessalines agissait donc, c'est *klè kou dlo kokoye*, pour son peuple, notre peuple.

Mais aussi contre sa propre classe, celle qu'il représentait au pouvoir, la classe en pleine formation des propriétaires fonciers alliés à la proto-bourgeoisie compradore.

Il mettait donc en danger l'existence même de cette classe, *sa propre classe.*

C'est pour cela qu'elle l'assassina, «dans un guet-apens des deux couleurs» (Etienne Charlier, Aperçu...).

Jean-Jacques Dessalines

Une classe dominante en formation -- ou au pouvoir, d'ailleurs -- ne pardonne jamais une attaque contre son assise économique, pour la raison nécessaire et suffisante (comme disent les mathématiciens) que c'est la condition première de son existence. Autrement dit: si vous voulez faire une réforme agraire, débrouillez-vous d'abord pour avoir votre propre armée, qui correspondra (au sens Kreyol) avec l'ennemi. Autrement, wap mache ak kadav ou anba bra w.

Maintenant, une dernière question: Dessalines a-t-il fait une Réforme Agraire? Non. Ses ennemis ne lui en ont pas laissé le temps: ils l'ont assassiné avant.

S'il s'était fait escorter de sa 4e demi-brigade, troupe qui l'adorait et, je l'ai déjà dit, l'aurait suivi en Enfer sizoka, elle aurait mis à la raison celles de Gérin, et il aurait survécu. Mais beaucoup d'hommes braves font l'erreur de croire que rien ne peut leur arriver. Toussaint Louverture alla presque sans escorte au guet-apens de Brunet, et Capois s'aventura presque seul dans les fossés de Limonade.

Tonton Nord (Nord Alexis) dirait, avec son bon sens de vétéran de nos guerres civiles: *Mon konpè, bèf pa janm mache san kòn li...*
Avis aux amateurs.

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal, après examen le Ministère Public entendu, maintient le défaut octroyé contre la défenderesse à l'audience publique du jeudi cinq juillet deux mille dix-huit ; pour le profit, accueille l'action du demandeur pour être juste et fondée ; admet le divorce du Sieur Wilforde Melse d'avec son épouse née Nadège Bonhomme pour injures graves et publiques aux torts exclusifs de l'époux; prononce e conséquence la dissolution des liens matrimoniaux existant entre lesdits époux; renvoie les parties par-devant l'officier de l'état civil de la Section Sud de Port-au-Prince pour les suites de Droit ; dit qu'un extrait du présent dispositif sera publié dans l'un des quotidiens s'éditant à la Capitale sous peine de dommages envers les tiers s'il y échet; compense les dépens ; commet l'huissierVilneret Gabriel de ce siège pour la signification de ce jugement.
Ainsi jugé et prononcé par nous Me Jean Osner Petit Papa, juge en audience civile, ordinaire et publique en date du jeudi cinq juillet deux mille dix-huit, en présence de Me Lafontant Jacques Substitut Commissaire du Gouvernement de ce ressort, avec l'assistance du sieur Joseph Mozart Tassy, Greffier du siége.
Il est ordonné etc
En foi de quoi etc
Me Sadrae Mesidor, Av

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal après examen sur les conclusions écrites du Ministère Public RETRACTE LE JUGEMENT EN DATE DU 13 JUIN 2017. Ordonne la rectification de l'acte de reconnaissance de l'exposante dressé le vendredi vingt-six décembre deux mille quatorze par l'officier de l'Etat Civil de Port-au-Prince, Section Est dit qu'il sera écrit au corps et en marge de l'acte : 1) Acte de reconnaissance de Carmy Stéphane DELAT\OUR au lieu de acte de reconnaissance de Stephane Carmyh DELATOUR ; 2) Par son père Jean Marie DALATOUR , de sa mère Rose Jacqueline AUDAIN au lieu de son père Jean Marie DELATOUR devenu l'époux de sa mère Rose Jacqueline AUDAIN. Et en marge : acte de reconnaissance de Carmy Stéphane DELATOUR, née le 30 mai 1976. Ordonne l'inscription du présent jugement sur les registres de l'Officier de l'Etat Civil et sa mention en marge dudit acte. Fait défense à tous dépositaires desdits registres d'en délivrer copies ou extraits sans les rectifications ordonnées.
Ainsi jugé et prononcé par nous Bernard SAINT-VIL, Doyene en audience civile et publique de ce jour seize mars deux mille dix-huit, en présence de Me Wesley PAUL, Substitut Commissaire du Gouvernement de ce ressort, avec l'assistance du, Greffier Jean Serge DUVERT.
Fait à Port-au-Prince, le 07 mai 2018
Pour copie conforme
Jean Wilfrid Bertrand
Directeur General

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal, après examen, le Ministère Public, maintient le défaut octroyé contre la défenderesse à l'audience précitée; pour le profit, déclare fondée la dite action;
admet le divorce du sieur Garrick Jean GUSTAVE d'avec son épouse Marjorie JEAN pour injures graves et publiques; prononce la dissolution des liens matrimoniaux existant entre lesdits époux; ordonne à l'officier de l'état civil de la Section Sud de Port-au-Prince de transcrire sur les registres à ce destinés le dispositif du présent jugement dont un extrait sera publié dans l'un des quotidiens s'éditant à la Capitale sous peine de dommages intérêts envers les tiers; commet l'huissier Vilneret GABRIEL de ce siège pour la signification de ce jugement ; compense les dépens.
Ainsi jugé et prononcé par nous ANNIE FIGNOLE, juge en audience civile, ordinaire et publique du jeudi vingt-et-un juin deux mille dix-huit, en présence de Me NEHEMIE JEAN-BAPTISTE, Substitut Commissaire du Gouvernement de ce ressort et avec l'assistance du sieur MOZART TASSY, greffier du siège.
Il est ordonné à tous huissiers sur ce requis de mettre le présent jugement à exécution; aux officiers du Ministère public près les tribunaux civils d'y tenir la main ; à tous commandants et autres officiers de la force publique d'y prêter main forte lorsqu'ils en seront légalement requis.
En foi de quoi, la minute de la présente décision est signée du Juge et du Greffier susdits
Ainsi signé : Annie Fignolé et Mozart Tassy
Pour Expédition conforme collationnée
Le Greffier

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal après en avoir délibéré conformément à la loi et sur les conclusions conformes du ministère public, accueille l'action en divorce intenté par la dame CLESLIN ROUZARD femme née WISLENE SANON pour être régulière en la forme ; en se déclarant compétent, maintient le défaut accordé à l'audience du vingt-deux (22) juin deux mille dix-huit contre le sieur CLESLIN ROUZARD pour défaut de comparaitre; et quant au fond, admet prononce la dissolution des liens matrimoniaux ayant existé entre la dame Wislène SANON et le sieur Cleslin ROUZARD pour injures graves et publiques ; ordonne qu'un extrait du dispositif du dit jugement soit à la diligence de la requérante transcrit sur les registres à ce destinés de l'officier de l'Etat Civil de la section Est de Port-au-Prince après que toutes les formalités légales auront été remplies ; compense les dépens en raison de la qualité des parties ; commet l'huissier du siège Vilneret GABRIEL pour la signification de ce présent jugement.
Ainsi jugé et prononcé par nous, Me Widner THEANO, juge en audience publique et civile en ses attributions de divorce ce vendredi 24 aout deux mille dix-huit, en présence de Me Québex JEAN, faisant office du Ministère Public, avec l'assistance de Me Joseph Jean Josué notre greffier.
Il est ordonné à tous huissiers sur ce requis de mettre le présent jugement à exécution; aux officiers du Ministère public près les tribunaux civils d'y tenir la main ; à tous commandants et autres officiers de la force publique d'y prêter main forte lorsqu'ils en seront légalement requis.
En foi de quoi, la minute du présent jugement est signée du Juge et du Greffier.
Me Mickson Michel, Av

PAR CES MOTIFS

Sur les conclusions conformément du Ministère public, maintient le défaut contre les assignés pour faute de comparaitre ; pour le profit, accueille l'action du requérant pour être juste et fondée ; reconnait et confirme le droit de propriété du requérant ; dit l'irruption des assignés sur la propriété du requérant est illégale ; par conséquence, ordonne le déguerpissement des assignées; accorde l'exécution provisoire sans caution sur le chef de déguerpissement ; commet l'huissier Patrick Henry pour la signification du présent jugement ; condamne enfin les assignés au frais et dépens de la procédure.
Ainsi jugé et prononcé par Nous, Watson BROWN, juge, en présence de Me Aldrin Joassaint, substitut commissaire du gouvernement de ce ressort, assisté du sieur Paulin Civil, greffier du siège, en audience civile et publique du mercredi vingt-cinq juillet deux mille dix-huit, An 215ème de l'Indépendance.
Il est ordonné à tous huissiers sur ce requis de mettre le présent jugement à exécution; aux officiers du Ministère public près les tribunaux civils d'y tenir la main ; à tous commandants et autres officiers de la force publique d'y prêter main forte lorsqu'ils en seront légalement requis.
En foi de quoi, la minute de la présente décision est signée du Juge et du Greffier susdits
Collationné pour expédition conforme à la minute
Paulin Civil, greffier

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal, après examen, le Ministère Public, maintient le défaut octroyé contre la défenderesse à l'audience précitée; pour le profit, déclare fondée la dite action; admet le divorce du sieur KERSON LACROIX d'avec son épouse NATHALIE BRUNACHE pour injures graves et publiques aux torts de l'épouse; prononce la dissolution des liens matrimoniaux existant entre lesdits époux; ordonne à l'officier de l'état civil de la Section Nord de Port-au-Prince de transcrire sur les registres à ce destinés le dispositif du présent jugement dont un extrait sera publié dans l'un des quotidiens s'éditant à la Capitale sous peine de dommages intérêts envers les tiers; commet l'huissier CANAL GABRIEL de ce siège pour la signification de ce jugement ; compense les dépens.
Ainsi jugé et prononcé par nous ANNIE FIGNOLE, juge en audience civile, ordinaire et publique du jeudi trois mai deux mille dix-huit, en présence de Me NEHEMIE JEAN-BAPTISTE, Substitut Commissaire du Gouvernement de ce ressort, avec l'assistance du sieur MOZART TASSY, greffier du siège.
Il est ordonné...
En foi de quoi…
Me Ilvet AUGUSTIN, Av.

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal, après examen, le Ministère Public, maintient le défaut octroyé contre la défenderesse à l'audience précitée; pour le profit, déclare fondée la dite action;
admet le divorce de la dame Fabiola FLORESTAL d'avec son époux Alpha BANGOURA pour injures graves et publiques; prononce la dissolution des liens matrimoniaux existant entre lesdits époux; ordonne à l'officier de l'état civil de la Section Sud de Port-au-Prince de transcrire sur les registres à ce destinés le dispositif du présent jugement dont un extrait sera publié dans l'un des quotidiens s'éditant à la Capitale sous peine de dommages intérêts envers les tiers; compense les dépens vu la qualité des parties; commet l'huissier Vilneret GABRIEL de ce siège pour la signification de ce jugement.
Ainsi jugé et prononcé par nous ANNIE FIGNOLE, juge en audience civile, ordinaire et publique du jeudi vingt-et-un juin deux mille dix-huit, en présence de Me NEHEMIE JEAN-BAPTISTE, Substitut Commissaire du Gouvernement, avec l'assistance du sieur MOZART TASSY, greffier du siège.
Il est ordonné à tous huissiers sur ce requis de mettre le présent jugement à exécution; aux officiers du Ministère public près les tribunaux civils d'y tenir la main ; à tous commandants et autres officiers de la force publique d'y prêter main forte lorsqu'ils en seront légalement requis.
En foi de quoi, la minute de la présente décision est signée du Juge et du Greffier susdits
Ainsi signé : Annie Fignolé et Mozart Tassy
Pour Expédition conforme collationnée
Le Greffier

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal, après examen sur les conclusions du ministère public, maintient le défaut octroyé contre la partie défenderesse à l'audience du onze (11) octobre deux mille dix sept (2017); pour le profit, déclare fondée la dite action; admet en conséquence le divorce de la dame Sheldine SAINT-FLEUR d'avec son époux le sieur Ygène GUILLAUME pour injures graves et publiques ; la dissolution des liens matrimoniaux ayant existé entre lesdits époux; ordonne à l'officier de l'état civil de la commune de Miragoâne de transcrire sur les registres à ce destinés le dispositif du présent jugement dont un extrait sera inséré dans l'un des quotidiens s'éditant à la Capitale sous peine de dommages intérêts envers les tiers s'il y échet; commet l'huissier Morale Jean Pierre de ce tribunal pour la signification du présent jugement ; compense les dépens
Ainsi jugé et prononcé par nous, Me Marideline PAUL, juge en audience civile, ordinaire et publique du vingt-cinq (25) octobre deux mille dix-sept (2017) en présence de Me Mesner ELISME, Substitut Commissaire du Gouvernement de ce ressort, avec l assistance du sieur Emmanuel DESIR, Greffier du siège.
Il est ordonné… etc
En foi de quoi… etc
Pour expédition : S/Emmanuel DESIR, Greffier

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal, après en avoir délibéré au vœu de la loi et après avoir entendu le Ministère Public dans ses conclusions écrites en la forme et au fond, favorable à l'action de la requérante ; accueille l'action intentée en divorce par le sieur Jean Pierre Paul DOMMERCANT contre son épouse Rose Andrée BARTHOLD en la forme et maintient le défaut déjà octroyé contre la défenderesse à l'audience du jeudi 15 mars 2018 à 2h20 minutes de l'après-midi ; ce, pour n'avoir pas été rabattu au terme de l'article 287 du code de procédure civil Luc d'Hector ; admet le divorce des époux sus-parlés pour incompatibilité de caractères et pour injures graves et publiques envers son mari au vœu de l'article 217 du code civil haïtien.
Prononce la dissolution des liens matrimoniaux ayant existé entre les dits époux tout en ordonnant à l'officier de l'Etat civil de St Michel du Sud/Miragoâne, Me Clément BENOIT de transcrire sur les registres à ce destinés le dispositif du présent jugement dont un extrait sera inséré dans l'un des quotidiens s'éditant à la Capitale sous peine de dommages intérêts envers les tiers et de rédiger l'acte de divorce des époux précités ; commet l'huissier Codet GESTE pour la signification de ce présent jugement aux fins de Droit tout en compensant les dépens en raison de la qualité des parties.
Donné de nous, Me Nerva Vilmont, juge-doyen près le tribunal de première instance de Miragoâne en audiences publiques et civiles de divorce, en date du jeudi 15 mars 2018 à 2h41 minutes de l'après-midi ; An 215ème de l'Indépendance en présence de Me Kinsly BENJAMIN, Magt, Substitut Commissaire du Gouvernement près le paquet du tribunal de première instance de Miragoâne avec l'assistance de Me Arismon SAINT-CLAIR, Av. greffier en chef.
Il est ordonné à tous huissiers sur ce requis de mettre le présent jugement à exécution; aux officiers du Ministère public près les tribunaux d'y tenir la main ; à tous commandants et autres officiers de la force publique d'y prêter main forte lorsqu'ils en seront légalement requis.
En foi de quoi, la minute du présent jugement est signée du Juge, du Commissaire du Gouvernement et du Greffier en chef susdits.
Pour expédition conforme à la minute collationnée
Me Clément BENOIT, Av

PAR CES MOTIFS

Le tribunal après examen, le Ministère Public entendu, maintient le défaut octroyé contre le défendeur à l'audience précitée ; pour le profit, déclare fondée la dite action ; admet le divorce de la dame Guirlène Bouzi d'avec son époux Emmanuel Lauture pour injures graves et publiques aux torts de l'époux; prononce la dissolution des liens matrimoniaux existant entre lesdits époux ; ordonne à l'Officier de l'Etat Civil de la Section Est de Port-au-Prince de transcrire sur les registres à ce destinés le dispositif du présent jugement dont un extrait sera inséré dans l'un des quotidiens s'éditant à la capitale sous peine de dommages intérêts envers les tiers s'il y echet ; compense les dépens vue la qualité des parties ; commet l'huissier Canal Gabriel pour la signification du présent jugement..
Ainsi jugé et prononcé par nous, CHANLATTE MATHIEU juge en audience civile, ordinaire et publique, séance tenante du jeudi quinze mars mars deux mille dix-huit en présence de Me Néhémie JEAN BAPTISTE, Substitut Commissaire du Gouvernement de ce ressort, avec l assistance du sieur MPZART TASSY, Greffier du siège.
Me Mickson Michel, Av

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal Civil de la Croix-des-Bouquet jugeant au vœu de la loi et sur les conclusions du Ministère Public, après avoir délibéré conformément à la loi, accueille l'action de la requérante pour être juste et fondée ; maintient le défaut octroyé à l'audience du 23 octobre 2018; admet le divorce des époux Holya PIERRE-LOUIS, femme née Edlyne JEAN PIERRE pour injures graves et publiques aux torts de l'époux; prononce la dissolution des liens matrimoniaux existant entre lesdits époux; dit que l'épouse peut reprendre le nom de sa jeune fille Edlyne JEAN PIERRE ; ordonne à l'officier de l'état civil de la Croix-des-Bouquets de transcrire sur les registres à ce destinés le dispositif du présent jugement après l'accomplissement des formalités légales; compense les dépens en raison de la qualité des parties ; commet l'huissier Sénèque PIERRE LOUIS pour la signification du présent jugement ;.
Ainsi jugé et prononcé par nous Me PIERRE LOUIS Pierre Apsorde, juge à l'audience civile, ordinaire et publique du mardi 04 décembre deux mille dix-huit, en présence de MeJean Saint-Lot faisant office de Ministère public et avec l'assistance de notre greffière Rose Guirlaine Moise.
Il est ordonné à tous huissiers sur ce requis de mettre le présent jugement à exécution; aux officiers du Ministère public près les tribunaux civils d'y tenir la main ; à tous commandants et autres officiers de la force publique d'y prêter main forte lorsqu'ils en seront légalement requis.
En foi de quoi, la minute de la présente décision est signée du Juge et du Greffier susdits.
Me Gérard C. CHERY, Av

Quand un «immortel» fait un rêve pour Haïti

Par Fanfan la Tulipe

« Le poète est à la fois témoin et acteur du drame historique. Il y est enrôlé avec sa pleine responsabilité. Et particulièrement dans notre temps, son art doit être une arme de première ligne au service de son peuple. »

Jacques Roumain

Au cours de l'histoire des civilisations, le rêve a été pour l'homme une sorte de tremplin atemporel, a-spatial, pour accéder au surnaturel, aux ancêtres, à la connaissance, à la révélation voire même au divin. Vint Sigmund Freud, avec peut-être ses propres complexes, qui versa dans le complexe d'Oedipe et le refoulement de pulsions infantiles, facteurs qui, selon lui, joueraient un rôle essentiel dans la formation des rêves, une conception jugée dogmatique et réductrice par maints critiques, trop refoulante pour quelqu'un que je ne nommerai pas.

Carl Gustav Jung, médecin psychiatre suisse de renom et pionnier de la psychologie des profondeurs, ancien collaborateur de Freud dont il se sépara en raison de divergences théoriques et personnelles, a par la suite présenté une conception beaucoup plus positive et fonctionnelle de l'inconscient et du rêve. Ce n'est pas moi qui le dis, je m'en garderais bien. Les pirouettes mentales, analytiques de Gustav l'ont amené à comprendre le rêve comme une *« fonction psychique naturelle qui corrige, développe et oriente le système psychique. »* L'homme des « *profondeurs »* nous avait-il bien orientés ?

Dans les années 1960, un *pwofonde* de la discipline traitant des choses oniriques, le neurobiologiste français Michel Jouvet et quelques autres *rêvologues,* avançant à pas de *paradoxalité* sur la piste des songes ont préféré suivre Jung plutôt que de *freudonner* les airs oedipiens, infantilisants de Sigmund. Devinez ? Ces scientifiques découvrirent le sommeil paradoxal, à la suite d'une classification neurobiologique du sommeil en différents stades.

Une découverte non pas à vous faire dormir ou faire un *ti kabicha*, ou même un *ti dodo titit krab nan kalalou,* bien au contraire. Cette jouvettante conception en arriva alors à établir que le rêve est un phénomène naturel propre à tous les mammifères et [même] aux oiseaux. Ah ! *Ti zwazo kote ou prale ?*... Le rêve est associé à une activité neurobiologique très spécifique, rythmique qui, heureusement, ne vous emmène pas *kay fyèt lalo.*

Quelque dix ans plus tard, deux médecins américains Robert W. Mc Carley et J. Allan Hobson, tous deux professeurs de psychiatrie à Harvard Medical School, éminents chercheurs dans le champ du sommeil, des rêves et de la schizophrénie vinrent appuyer Jung et Jouvet ; sans le vouloir, ils se positionnèrent contre Freud : « *Il n'y a aucune preuve que les mécanismes cellulaires à l'origine du sommeil paradoxal soient provoqués par la faim, le sexe ou un autre instinct, ou* ***par des désirs réprimés****»*. Pour la neurobiologie, le rêve est une fonction physiologique à part entière, il ne s'agit pas d'un phénomène uniquement psychique lié à des pulsions refoulées. *Men pa w,* Sigmund. Voici ta part, et repose en paix !

Le fait onirique m'a longtemps à la fois intéressé et intrigué, au point où j'ai cherché à le rattacher au vécu particulier de certains grands hommes de l'histoire. Je me suis tourné vers Flavius Valerius Aurelius Constantinus, proclamé 34è empereur romain sous le nom de Constantin Ier en 306, et mort le 22 mai 337 après 31 ans de règne. À l'époque, le christianisme était une religion pourchassée, persécutée. Un proche prédécesseur de Constantin, Dioclétien, de son nom complet Caius Aurelius Valerius Diocletianus Augustus avait été l'auteur d'une des pires persécutions de l'Empire, encore plus meurtrière que celle de Néron…*Manman mwen* !



Allons, Laferrière, à l'assaut de cette citadelle occidentale toute vermoulue ! Allons, Laferrière, à l'assaut de cette citadelle occidentale toute vermoulue !

Pourquoi Constantin ? Parce que, c'est lui, lui-même-même, qui, en l'an 313, mit fin aux persécutions des chrétiens en publiant l'Édit de Milan. Alors, comment Constantin, païen, adorateur du dieu Apollon, en était-il arrivé à cette décision ? Quelle anguille se cachait sous la roche de clémence impériale ? En fait, il y avait deux grosses anguilles : celle de la conversion au christianisme de l'homme et celle de la bataille dite « du pont Milvius» lorsque Constantin vainquit son rival Maxence, de son nom complet Marcus Aurelius Valerius Maxentius.

Les récits de deux lettrés chrétiens, l'un de Lactance, en latin, et l'autre en grec, de l'évêque Eusèbe de Césarée, rapportent que avant d'engager la bataille contre Maxence, Constantin – prenant sa chance – aurait prié le Dieu des chrétiens de l'accompagner. *Jan l pase l pase*. Un signe divin lui serait alors apparu : un trophée en forme de croix dans le ciel au-dessus du soleil (*une cruciformance effraïque*!) accompagné de cette phrase: «*Par ce signe tu vaincras*». La nuit suivante, le Christ se serait manifesté à Constantin en songe pour lui ordonner (ah !) de reproduire le signe apparu dans le ciel sur son étendard militaire, soit un X (chi), traversé par le P (rhô), les deux premières lettres grecques du nom du Christ.

Vainqueur de Maxence, Constantin aurait alors décidé de n'adorer aucun autre dieu que celui-là qui lui avait parlé lors du rêve, d'où l'Édit de Nantes et… la clémence impériale. Qu'auraient pensé Freud, Jung et Jouvet de cette constantine paradoxalité ? Devinette militaro-onirico-neurobiologique.

Du vécu d'un grand homme, Constantin Ier, j'ai sauté par-dessus plusieurs siècles pour me trouver barbe pour barbe, moustache pour moustache, nez à nez avec un autre grand homme de notre siècle, un très grand homme, que dis-je, un «immortel» qui de surcroît a «fait un rêve pour Haïti». J'imagine que les « immortels » doivent être plus près de l'éternité, de la Trinité, de globalités, de totalités, de tonalités, de paradoxalités et de réalités qui échappent à nous, malheureux mortels. Ah, cette foutue condition humaine ! Il faut donc prêter attention à « un rêve pour Haïti », d'autant qu'il porte le sceau d'une immortelle haïtianité.

Ce rêve pour Haïti a été fait par un « immortel », un membre de l'académie française. Ne devient pas académicien qui veut. Combien de couloirs secrets, labyrinthiques doivent mener à cette prestigieuse enceinte qu'un jour imagina et créa le cardinal Richelieu ? Combien d'étourdissantes pirouettes, combien d'adroites voltiges, combien de périlleuses acrobaties faut-il réaliser pour enfin porter ce prestigieux habit vert qui ouvre les portes de l'immortalité et de… l'éternité ?

Je n'en sais rien, mais un heureux compatriote, du nom de Dany Laferrière, a su trouver les chemins secrets qui l'ont conduit jusque dans cette auguste enceinte où il a assis ses «bonnes fesses» (des mots que je lui emprunte) dans le fauteuil n°2 que jadis occupèrent Alexandre Dumas fils (avec du sang saint-dominguois dans les veines), Hector Bianciotti venu d'Argentine et de descendance italienne, et bien avant ces deux immortels Charles de Secondat, baron de Montesquieu, l'homme des lois qui n'eût jamais imaginé qu'un *ti nèg*, en fait un *gwo nèg,* protégé par des *lwa pût un jour administrer une telle raciale raclée à la mémoire de Richelieu.*

Je ne suis pas de ceux-là qui se sont trouvés un peu embarrassés ou gênés de reprocher à Laferrière, à demi-mot ou même à quart de mot, an chatfent, anbachal, ticouloutement, à la dérobée, en secret, son académicienne ascension, sa façon galante d'avoir séduit la dame *turlututute, ti lolit*, guindée, du Quai de Conti en lui apprenant « comment faire l'amour avec un nègre sans se fatiguer ». Non, pas du tout. J'imagine que cette «odeur de café» venue d'un lointain Petit Goâve a été un puissant arôme qui a dû ensorceler Jean d'Ormesson et Hélène d'Encausse et les ont portés à parrainer (et marrainer) Laferrière, un écrivain après tout de très grand talent. Pas de jouet dans ça.

Par contre, en accueillant Laferrière parmi eux, je doute fort que les membres de l'Académie française aient voulu projeter une autre image que celle d'une engeance mâle, blanche (quelque trente-quatre) décrépite ou en voie de décrépitude, côtoyant seulement six femmes dans l'auguste enceinte sise au Quai de Conti. Depuis longtemps, plus de Noirs, plus d'Arabes, plus d'écrivains francophones pas forcément des français, plus de femmes auraient dû déjà entrer à l'Académie. Mais…

Penser que le choix de Laferrière équivaudrait à proposer une image plus tolérante de la doulce France, ce serait oublier, hier encore, les propos affligeants et insultants d'un minable Sarkozy en Afrique. Le 26 juillet 2007, à l'université Cheikh Anta Diop, ce pygmée, ce nabot avait eu l'outrecuidance de déclarer que «le drame de l'Afrique, [c'est] que l'homme africain n'est pas assez entré dans l'histoire». Comment, lors, y aviez-vous réagi, Dany ?

Dix ans plus tard, un *p'tit bèkfe*, autre petit insignifiant du nom d'Emmanuel Macron, presque à l'insu de sa nourrice Brigitte Marie-Claude Trogneux-Macron, déclarait insolemment au sommet du G20 que le sous-développement de l'Afrique est «civilisationnel» (sic). C'est parce que les Africains sont « *des cultivateurs de chanvre indien ; des guerriers belliqueux (sic), corrompus, incompétents et inaptes à la démocratie (resic) … des trafiquants d'êtres humains et de biens culturels … et des fornicateurs invétérés, au point d'avoir entre 7 et 9 enfants par femme…», que le continent africain connait un si* grand retard de développement. Propos d'un aspermatozoïdé jaloux, frustré de n'avoir pas eu un seul enfant.

Il y a pire, il y a les propos malséants, méchants, malveillants de Gérard Larcher, alors ministre délégué à l'emploi, de Bernard Accoyer, député, président du groupe parlementaire UMP et d'Hélène Carrère d'Encausse, la secrétaire perpétuelle de l'Académie Française, à titre d'explication «rationnelle» de la cause des graves émeutes des banlieues d'octobre à novembre 2005. Les propos de la perpétuelle illustrent le mieux l'ensemble des préjugés défavorables et des clichés dominants sur les familles noires de France, les congénères de Laferrière que madame a marrainé : *Ces gens, ils viennent directement de leurs villages africains. Or la ville de Paris et les autres villes d'Europe, ce ne sont pas des villages africains. Tout le monde s'étonne : pourquoi les enfants africains sont dans la rue et pas à l'école ? Pourquoi leurs parents ne peuvent pas acheter un appartement ? C'est clair, pourquoi : beaucoup de ces africains sont polygames. Dans un appartement, il y a trois ou quatre femmes et 25 enfants. Ils sont tellement bondés que ce ne sont plus des appartements, mais Dieu sait quoi ! On comprend pourquoi ces enfants courent dans les rues.*

Merci, madame, pour votre bienveillance.

En réalité, ce n'est pas un hasard si Laferrière a gagné le gros lot. L'occident sait choisir les siens…S'il fallait agréer la candidature d'un Noir, parrainer un nègre, il y a bien des écrivains haïtiens d'immense talent et de grande production littéraire qui auraient pu devenir des « *immortels »*. Mais, j'imagine que l'idée d'un René Depestre n'a pas dû effleurer l'esprit d'Hélène d'Encausse. En effet, cet intellectuel, écrivain de haut calibre a trop longtemps été mêlé au communisme liberticide, *démocraticide, humanicide* », alors… quand même…

Un Anthony Phelps, bel écrivain, poète *ki pa rete ak* poète, aurait pu devenir un immortel, mais il a raflé à deux reprises le prestigieux Prix Casa de las Américas… *Woy!* Cuba… Castro… *Konminis…* Haydée Santa Maria… Révolution… Campons loin des cornes de La Bélière caraïbe. Quant à Frankétienne, malgré une volumineuse et belle production littéraire *ses Métamorphoses d'Oiseau schizophone* ont dû causer une grosse inquiétude sous la Coupole. Hélène a dû avoir peur que Frank encore sous le choc du séisme du 12 janvier ne se métamorphose en quelque *zwezo* schizophrène bicéphale, unipède, multiailé. Please, pas de *Adjanoumelezo* dans la maison de Richelieu.

Voilà, il arrive que « cette grenade dans la main du jeune nègre » est seulement un fruit, elle n'est pas « une arme ». Dany ne fait pas peur. Certes, les amis de Laferrière lui ont écrit : « *On compte sur toi pour secouer l'Académie, cette vieille dame!* » Mais pas avec des cachimans, des mandarines, des corossols, des *zanmann,* et même des… grenades. L'homme en habit vert est du genre à plutôt «capter l'instant, l'instant pur», à seulement se déclarer être résolument «du côté des peintres haïtiens, capables de peindre des paysages colorés quand tout est désolation autour d'eux.» On est bien loin d'un Pablo Neruda, Prix Nobel de littérature, dont le chant, à un moment donné « de sombre et solitaire, devient solidaire et agissant », car dans son Chant général, il sera question des «avocats du dollar de la diplomatie du « gros bâton »

Bravo pour Laferrière qui a fait un rêve pour Haïti. Il a vu « la jeunesse prendre en main la bataille ». Pardon, mon immortel, c'est depuis le 7 février 1986 que la jeunesse « bataille » pour la liberté, pour sa dignité. Mais à cause du rôle déstabilisant, entravant,

suite à la page(18)

Solidarite ak Venezyela


Solidarite kèk òganizasyon Ayisyen ak gouvènman Venezelyen an

Lendi ki te 14 janvye 2019 la, bò 11zè 30 nan maten, yon delegasyon òganizasyon ak aktè popilè te rann yon vizit nan anbasad peyi Venezyela ki nan Pòtoprens, Ayiti.

Vizit sila a, te fèt nan lide pou manifeste sipò yo avèk prezidan Nicolas Maduro, ki ranpòte dènye eleksyon prezidansyèl yo nan peyi Venezyela epi montre solidarite yo avèk pèp peyi Venezyela nan kad batay y ap mennen pou viv dwa grandètmajè yo kòm pèp lib ak souvren.

Nan kontèks vòt òganizasyon peyi nan Amerik yo (OEA) fin fè pou pa rekonèt nouvo manda prezidans Maduro a. Nan sans sa a, prezans sa a nan anbasad Venezyela a nan peyi Ayiti, se pou di pèp Venezyela a, pèp ayisyen an rete solidè nan batay y ap mennen pou rive kapote enjerans pwisans enperyalis yo ap fè sou ti peyi yo pou rann yo pi pòv.

Nan vizit sila a, ou te jwenn divès òganizasyon tankou Mouvman Demokratik Popilè (MODEP), KONBIT òganizayon sandikal ak popilè yo, Asanble Vwazen Solino (AVS), Esklav Revòlte ak divès lòt kanmarad ak pèsonalite nan sosyete a, ki santi yo endiye parapò kalte vòt simagri sa a, sitou ki te wè dirijan leta ayisyen vote kont prensip libète pèp yo, kont gouvèman Nicolas Maduro, kont pèp Venezyela a.

Ansanm òganizayon sa yo deja anonse yon ansanm lòt aktive pou jou k ap vini yo, nan lide pou kontinye fè gwo mobilizasyon solidarite avèk peyi Venezyela tankou: manifestasyon, sitin ak anpil lòt ankò.

Élysée Luckner Vil

2019 pa nèf

Demildizuit sefwe
Demildiznèf rantre
Li fèk pote boure
Men l pa nèf tout bon vre
Menm ansyen tenyen l ye
Menm pouvwa vye fatra
Menm rès gang avadra
Menm dola aloufa
Menm boujwa san koutya
MenmTèt Ale awousa
Menm dechèpiyè milya
Menm oligachi mafya
Sektè prive pèpè a

Demil diznèf debake
Ensekirire koule
Lavichè kòk chante
Zenglendo Karibe
Ap jwe bal tour kote
Lajistis je bande
Jistis zòrèy bouche
Li pa wè l pa tande
Koutay dèmatològ
Zeleksyon gògmagòg
Pou kandida demagòg
Lo kadav an pàn mòg
Bato sikre ak dwòg
Lapolis anba gwòg
Demildiznèf pòdyab
Aa vye mouvman krab
Demildiznèf pòdyab
Piyay pou milat arab
Pou demildiznèf nèf
Fòk san koule kou bèf

Malè pou reyaksyonè
Madichon pou malfèktè
Ak lòt kalib atoufè
Machann malè sou bèlè

J. Fatal Pya
11 janvye 2019

TPS: Trump érige aussi un mur administratif

Le procès intenté par Haïti-Liberté et FANM avance

Par Alexandra Panaguli

(1ère partie)

104 lampes illuminaient la salle du juge fédéral William Kuntz, joliment rénovée, avec écrans et fauteuils confortables pour les avocats des deux parties qui se faisaient face, et des bancs en bois dur pour le public.

En maître suprême des lieux, le juge fixait l'horaire à suivre, mais arrivait régulièrement avec 3/4 heure de retard. En attendant nous pouvions observer les avocats conférer entre eux, fouillers leurs dossiers, prendre des notes sur leurs calepins, consulter leurs ordinateurs, pianoter sur leurs téléphones ou regarder l'horloge de la salle. Et méditer sur les énormes dépenses et énergie déployées pour dénoncer et contrecarrer la volonté de l'administration Trump de limiter l'immigration non seulement par un mur entre les Etats-Unis et le Mexique mais par une muraille juridique et administrative.

Ainsi que le racisme de Trump et de ses acolytes, souvent d'extrême-droite, crûment exprimé par le président étatsunien. Nous parlons évidemment de l'appellation de *"shithole"* (trou de merde) décernée par Trump dans son langage vulgaire habituel à Haïti, El Salvador et des nations africaines. Il a ajouté en juin 2017 que *"tous les Haïtiens ont le Sida"*. Et surtout, il a dit lors d'une réunion officielle: *«Pourquoi avons-nous besoin de plus d'Haïtiens? Sortez-les»*, ce qui cadre bien avec la résiliation du Temporary Protection Status qui protégeait les ressortissants de pays à gros problèmes politiques ou naturels. Par contre, il se dit heureux de pouvoir accepter des immigrants de pays comme la Norvège…

Nous faisions face aux deux avocats de l'administration Trump, Joseph Marutollo et James Cho du Bureau du procureur, avec leur escouade de soutien, une douzaine de juristes et fonctionnaires du Department of Homeland Security (DHS, nom rappelant les chemises brunes fascistes), venant du Eastern District of New York. Le gouvernement n'a sans doute pas voulu engager des frais en faisant venir un troupeau d'avocats de Washington. Ce qui montre la désinvolture de l'administration Trump face à ces procès. Fait noté par le juge qui d'emblée les a sermonnés pour le fait de n'amener aucun témoin (contre huit par les plaignants) et de se contenter de faire des objections à l'interrogatoire des témoins des plaignants, qu'il rejetait. On entendait ainsi régulièrement *"Objection!"* instantanément suivi de *"Overruled"*.



Experte appelée à témoigner au procès TPS, Ellie Happel, directrice du Haiti Project de la New York University, est auteure d'un rapport qui détaille toutes les conditions en Haïti qui rendent impossible le retour des TPS: crise de logement, insécurité alimentaire, risque de choléra, effondrement de l'ordre public

L'ouverture de la défense a été que les conditions à l'origine du TPS – tremblement de terre de janvier 2010, épidémie de choléra en octobre 2010, ouragan Matthew en octobre 2016 – n'existent plus et que la situation d'Haïti s'est améliorée au point que les titulaires du TPS peuvent rentrer en toute sécurité au pays. Selon les avocats du gouvernement, la secrétaire par intérim de l'époque du Department of Homeland Security, Elaine Duke, aurait révisé *"en détail la totalité des circonstances"* d'Haïti avant de décider en novembre 2017 de mettre fin au TPS pour ce pays. Duke serait une *"consommatrice vorace d'informations"* et *«La décision de la secrétaire par intérim Duke n'a pas été prise à la légère»*.

Apparemment elle n'a pas lu les infos les plus cruciales, soit les rapports sur Haïti de deux experts présentés par les plaignants, Ellie Happel et Brian Concannon. Ni même le rapport de ses propres services spécialisés, en l'occurrence celui de l'unité de recherches du Refugee, Asylum and International Operations (RAIO) – une des sept directions du United States Citizenship and Immigration Services (USCIS) – établi en octobre 2017 sur la base des données recueillies par les fonctionnaires de l'ambassade des Etats-Unis à Port-au-Prince.



La députée de New York, Nydia Velázquez

Ellie Happel est directrice du Haiti Project et juriste à la Global Justice Clinic de New York University, ainsi qu'auteure du rapport *"Extraordinary Conditions: A Statutory Analysis of Haiti's Qualification for TPS"*. Elle a travaillé en Haïti de 2011 à 2017 sur les conditions de vie. Elle a précisé à la cour qu'elle s'était intéressée à Haïti parce que c'est le seul pays où des esclaves se sont révoltés et ont arraché à la puissance coloniale la première indépendance au monde en 1804.

Une pénurie de 500.000 logements

Happel a commencé par décrire la crise des logements qui a suivi le terrible (7.0) tremblement de terre de 2010 qui, en plus de tuer des dizaines de milliers de personnes, a totalement ou partiellement détruit plus de 300.000 habitations – y compris le palais national, le parlement, le palais de justice, la cathédrale, le pénitencier national et des hôpitaux, le quartier-général de l'ONU (occasionnant la mort de son chef et son assistant) – et créé 2,3 millions de déplacés internes (IDP) sur une population de 11 millions. Brian Concannon, précédemment cité, co-directeur du Bureau des Avocats Internationaux (BAI) de Port-au-Prince et directeur de sa jumelle, l'Institute for Justice & Democracy in Haiti (IJDH) établi à Boston, a témoigné qu'il y a toujours pénurie de 500.000 logements.

L'administration Trump avance que 98% des camps de déplacés internes (IDP) ont été fermés et qu'il reste seulement 37.967 déplacés sur plus de deux millions, mais nombreux sont ceux qui soit ont été forcés de quitter les camps soit ont réintégré des habitations non sécurisées. Un exemple est Canaan, au nord de la capitale, où en un jour se sont installés 50.000 personnes venant de camps, mais qui vivent dans des tentes. Comme le dit Concannon, les habitants de Canaan, maintenant approchant les 300.000, ne sont pas repris sur les listes officielles des IDP bien qu'ils répondent à la définition de déplacés internes, leurs conditions étant des plus précaires et l'Etat haïtien n'ayant toujours rien fait pour eux, neuf ans après le tremblement de terre, au point que les habitants ont dû dresser eux-mêmes des poteaux électriques et poser des câbles pour amener l'électricité. En fait, la défense a utilisé les chiffres du rapport de Happel qui parlait de 37.967 personnes vivant toujours dans des camps de déplacés "officiels", mais sans reproduire son ajoute que *"les données sont incomplètes et ne reflètent probablement pas l'étendue du problème"*.

En réponse à l'argumentation de la défense que les conditions de logement étaient depuis toujours problématiques dans le pays, Concannon, qui visite régulièrement Haïti depuis 1995 et y a vécu depuis cette année jusqu'en 2004, dit qu'avant le tremblement de terre il n'avait jamais vu de personnes vivant dans des tentes comme maintenant. Il a ajouté que le meilleur moyen de connaître les conditions de vie d'un pays est de parler aux habitants qui vivent sur place.

Mais le rapport même du RAIO gouvernemental d'octobre 2017 sur Haïti – précédant la révocation du TPS – replace les dires de la défense dans leur contexte et confirme les constats de Happel et Concannon: *"Selon Amnesty International, de nombreuses personnes qui ont quitté les camps/sites de personnes déplacées auraient 'regagné des maisons insalubres ou auraient commencé à construire ou à reconstruire leurs maisons, dans la plupart des cas, sans assistance ni conseil, et souvent dans des quartiers informels situés dans des zones dangereuses'. Amnesty International a également affirmé que plus de 60.000 personnes déplacées ont été expulsées des camps par la force depuis 2010 par des propriétaires terriens, souvent avec l'aide ou le soutien implicite des autorités haïtiennes"*.

Le RAIO ajoute les conséquences aggravantes de l'ouragan Matthew d'octobre 2016, qui a soufflé à la vitesse incroyable de 220 km/h et a touché 2,1 millions de personnes – notamment par la destruction de récoltes – en déplaçant 175.000, tuant 546, affectant plus de 236.000 habitations «dont 44% ont été détruites et 42% gravement endommagées ». Et de conclure: *"Alors que les camps de personnes déplacées après le tremblement de terre sont en train de fermer, la pénurie de logements en Haïti reste loin d'être résolue"*.

Happel a complété le tableau pour le juge Kuntz en rapportant que les édifices publics n'ont pas encore été tous reconstruits car 90% des ministères (28 sur 29) et 60% des centres de santé (au nombre de 50, plus une partie de l'hôpital universitaire, plus le ministère de la santé) avaient été détruits, sans oublier l'absence de traitement des déchets et le manque d'eau potable, ce qui est essentiel en cas de choléra.

Près d'un million de personnes affectées par le cholera

Ceci est un autre point présenté comme positif par l'administration Trump: le niveau de choléra est à son plus bas niveau, ainsi que le nombre de morts. Mais l'on compare ceci à une des plus grandes épidémies au monde où 10.000 personnes sont mortes et plus de 810.000 affectées depuis 2010 quand le contingent népalais des troupes de l'ONU stationné à proximité de la rivière de l'Artibonite a infecté celle-ci avec une bactérie de choléra d'Asie du Sud – selon un médecin épidémiologiste français et Médecins sans frontières – au même moment où une épidémie de choléra se déclarait à Kathmandu, et alors qu'Haïti n'avait connu aucun cas au cours de la décennie précédente.

L'Institute for Justice & Democracy in Haiti de Brian Concannon a intenté un procès contre l'ONU mais bien que celle-ci ait rejeté le cas, le secrétaire-général de l'époque, Ban Kimoon, a fini par se déclarer en décembre 2016 «*profondément désolé*» pour l'épidémie.

Au mois d'août le rapporteur spécial de l'ONU, Philip Alston, avait condamné de manière cinglante l'approche juridique adoptée par l'ONU face au choléra en Haïti, qu'il qualifiait de *«moralement indigne, juridiquement indéfendable et politiquement contre-productive»*. Alston a également déploré que l'approche de l'ONU *«maintienne un double critère selon lequel l'ONU insiste pour que les Etats membres respectent les droits humains, tout en rejetant toute responsabilité de ce type pour elle-même"*.

[Katz, Jonathan M. "U.N. Admits Role in Cholera Epidemic in Haiti". The New York Times, 17 août 2016]

A nouveau, le rapport même du RAIO nuance les prétentions de ses chefs: *"Alors que le nombre de cas suspects de choléra a diminué depuis 2016, Haïti reste néanmoins 'extrêmement vulnérable' à la maladie. Selon le Bureau des Nations Unies pour la Coordination des affaires humanitaires (UNOCHA), le choléra continue d'affecter Haïti en raison du manque de financement pour le Plan national de lutte contre le choléra (PNEC) du pays, une fragile infrastructure d'alimentation en eau et d'assainissement, le manque d'accès à des soins médicaux de qualité et une forte densité de population et de mobilité vers les zones urbaines"*.

En effet, l'ouragan Matthew a provoqué une nouvelle vague de cas de choléra – avec une pointe de 2236 cas à 5100 – et cela recommencera chaque fois qu'il y aura un brusque apport d'eau sans infrastructure pour la contrôler, les canalisations débordant dans les rivières. A ce jour, encore seulement 28% de la population a accès à un système sanitaire adéquat, le reste déféquant dans des latrines rudimentaires ou dans la nature.



Expert appelé à témoigner au procès TPS, Brian Concannon est directeur de l'Institute for Justice & Democracy in Haiti (IJDH) établi à Boston, et co-directeur avec Mario Joseph du Bureau des Avocats Internationaux (BAI) de Port-au-Prince. Il a confirmé la précarité dans tous les principaux domaines en Haïti

Parlant de l'ONU, l'administration Trump a utilisé le retrait de la mission de l'ONU, MINUSTAH, en octobre 2017 comme autre indication que la situation se serait suffisamment améliorée en Haïti que pour pouvoir absorber le retour des TPS. Celle-ci se trouvait en Haïti depuis 2004, lors du coup d'état contre Aristide, pour contrôler la situation et les renouvellements successifs de son mandat n'avaient que cela pour but. L'ambassadrice même des Etats-Unis, Janet Sanderson, le reconnaissant dans un câble en 2008: *«Un départ prématuré de la MINUSTAH rendrait le gouvernement [haïtien] … vulnérable aux … forces politiques résurgentes populistes et anti-marché, ce qui annulerait les gains des deux dernières années. La MINUSTAH est un outil indispensable pour réaliser les intérêts politiques fondamentaux du gouvernement étatsunien en Haïti"*. Pas étonnant que la MINUSTAH ait été perçue comme une force d'occupation, sans parler de sa responsabilité dans l'épidémie de choléra et de nombreux abus sexuels contre des enfants, reconnu par l'ONU même.

["Subject: Why we need

suite à la page(16)

L'ONI et le CEP déjà sous la surveillance de l'opposition !



Mme. Moïse et Jude Jacques Élibert le Directeur Général de l'Office National d'Identification (ONI), en train de discuter et d'échanger leurs points de vue sur le stand de Dermalog dans le cadre de leur visite commune au Salon

Par Catherine Charlemagne

Mais quel mauvais sort a-t-on jeté sur Haïti à chaque fois que ce pays doit rentrer en période électorale ? On n'est pas superstitieux. Mais quand même ! Pourquoi dès qu'il s'agit de scrutins électoraux, il faut toujours qu'il y ait un grain de sable sinon un gros caillou pour empêcher la machine de fonctionner correctement ? Avec une telle situation, on revient à ressasser les mêmes rengaines sur ce pays à partir du moment où on aborde le sujet relatif à un processus électoral. C'est à croire que les élections sont maudites dans ce pays et que la meilleure façon de préserver la paix et la sérénité sur cette terre des Antilles est de bannir ce concept. Les régimes dictatoriaux qui se sont succédé au pouvoir à Port-au-Prince avaient, dans un certain sens, trouvé la parade. Ils n'organisaient plus d'élections. Ils se sont contentés, et les Duvalier en particulier, de mettre en place des référendums juste pour faire approuver ce qu'ils avaient déjà décidé. Les résultats de ces référendums furent donc considérés comme étant des plébiscites. Les chiffres parlent d'eux-mêmes :100% de participation pour 98 à 99% des voix exprimées.

Et le pouvoir s'enorgueillissait en s'auto-glorifiant d'avoir réussi le plus beau jeu démocratique qui soit. L'opposition, quant à elle, s'enterrait et se taisait faute d'être en mesure de contester publiquement le cynisme et l'autoritarisme des tenants du pouvoir. Il se trouve qu'en Haïti, ce jeu cynique et indécent est révolu depuis plus d'une trentaine d'années. Mais, par l'attitude des nouvelles autorités issues du système dit démocratique, chaque processus électoral demeure le début d'une nouvelle crise politique. D'abord, cela commence par être une crise pré-électorale, ensuite elle devient post-électorale et enfin, elle se termine par une crise politico-électorale généralisée jusqu'à la fin ou la chute du pouvoir issu des précédents scrutins. D'année en année, cela devient un non-sens. Pourtant, la société haïtienne y fait toujours causé tant de suspicions et remous lors du dernier processus électoral. Enfin, le CEP qui devait devenir « permanent » rapidement dans la mesure où tous les acteurs (gouvernement, opposition, Société civile et Communauté internationale) s'accordaient à reconnaître que le CEP provisoire est l'une des principales sources et causes des crises, surtout post-électorales. Sauf que, pris dans les méandres d'un pouvoir qui improvise quotidiennement sa gestion et face aux pressions de l'opposition, le chef de l'Etat ne semble plus pressé à réorganiser les organismes qu'il sait pourtant seront placés très tôt face avec les mêmes procédés que ce soit de la part du pouvoir en place ou que ce soit du côté de l'opposition. Ainsi, tous les processus électoraux en Haïti depuis 1987 se ressemblent. Les acteurs se contentent d'une retranscription des données avec des procédés à l'identique.

tUne sorte de plat réchauffé servi toujours sur le même vieux plateau. Les ingrédients non plus ne changent point. D'une part, les gouvernements qui manigancent, selon leurs opposants divers et variés, pour garder le pouvoir et l'opposition qui soupçonne les organismes de l'Etat d'être sous la coupe du Président de la République. D'autre part, l'ONI (Office National d'identification) et le CEP (Conseil Electoral Provisoire) qui ne font rien pour cesser d'alimenter des soupçons, souvent réelles, de connivence ou de collaboration avec le régime en place aux dépens de l'opposition. Un monde sans fin en somme ! Après les péripéties électorales des années 2014, 2015 et 2016 ayant abouti à l'arrivée de Jovenel Moïse à la présidence de la République dans les conditions que l'on sait, tout le monde pensait que cela devrait être la dernière crise pré et post-électorale qu'Haïti aura connue. Deux raisons poussaient à cet optimisme prématuré. L'une, c'est que le nouveau Président de la République avait promis qu'il allait entamer dès son entrée en fonction des réformes institutionnelles afin d'éviter au pays de nouvelles crises politiques.

L'autre, l'ONI allait mettre aussi à jour ses listings (registres) qui avaient sous haute surveillance d'une opposition qui n'entend rien lâcher jusqu'aux prochaines élections générales. Des scrutins auxquels elle croit pouvoir prendre sa revanche sur le successeur de Michel Martelly.



A Gauche Mr. Jude Jacques Élibert le Directeur Général de l'Office National d'Identification (ONI)

Après une première alerte sur la situation du CEP provisoire toujours présidé par Léopold Berlanger, personne n'entend plus parler de cet organisme public. Il semble que son statut Provisoire « permanent » qui date de 1987 ne dérange plus les principaux acteurs qui avaient juré de pencher sur ce sujet dès la prise de fonction de Jovenel Moïse. C'était d'ailleurs l'une des priorités du nouveau Président de la République. Les premières démarches entreprises en vue de parvenir à la formation d'un CEP permanent sont tombées dans l'oubli. Les trois pouvoirs constitués de l'Etat : exécutif, législatif et judiciaire jouent le pourrissement. Aucun ne semble vraiment intéressé à mettre un terme à ce dossier pourtant capital dans la recherche de solution durable à la stabilisation politique du pays. Il n'y a pas longtemps, l'ancien sénateur Jean Hector Anacasis a évoqué ce sujet en disant que la crise est devant nous par le fait que le Président Jovenel Moïse n'a pas pu mettre en place le CEP permanent alors même qu'on va rentrer dans la période électorale.

De toute évidence, si d'ici le premier trimestre 2019 les autorités n'installent pas le Conseil Électoral Permanent, le pays va vivre le même triste spectacle des années précédentes. Car, même pour former un CEP de consensus, il va falloir entamer d'âpres négociations avec une ribambelle de partis, d'organisations, avec la Société civile organisée afin de satisfaire tout le monde ou d'appréhender l'inquiétude de l'opposition en particulier. Ce ne serait pas une mince affaire dans la mesure où le Président Jovenel Moïse se trouve dans une situation de faiblesse et que le Pacte de gouvernabilité proposé par le Premier ministre Jean Henry Céant est loin de faire l'unanimité voire d'être accepté par tous les secteurs. Sans un Conseil Électoral permanent, les élections prévues au cours de l'année 2019 et 2020 risquent de subir le même sort que celles ayant eu lieu sous l'Administration de Michel Martelly et de Evans Paul (KP). Surtout que Léopold Berlanger, même étant très respecté dans le milieu politique et même au niveau international, ne fait pas l'unanimité au sein de l'opposition qui l'accuse toujours d'être un soldat au service du groupe Martelly, PKTK et de Jovenel Moïse.

Mais, si pour le CEP, les acteurs peuvent s'arranger plus facilement en trouvant des oiseaux rares soit pour monter un nouveau CEP provisoire soit pour former un CEP permanent, les listes des personnalités ayant déposé leurs dossiers auprès des trois pouvoirs pour être nommées membres du CEP n'attendent simplement que le Président de la République officialise son choix. La crainte et le danger pour les prochains scrutins viennent du côté de l'Office National d'Identification (ONI). En effet, cet organisme public chargé de recenser et d'enregistrer tous les citoyens Haïtiens en vue de leur délivrer une Carte d'Identification Nationale (CIN) est depuis quelques mois dans l'œil du cyclone dénommé : opposition. Quel est le rapport entre un organisme chargé de délivrer des Cartes d'identité et un Conseil Électoral qui lui est en charge de tous les processus électoraux et ce, jusqu'aux résultats définitifs des scrutins ? La réponse est simple.

Le registre électoral haïtien est basé sur celui de l'ONI. Et en Haïti, la Carte d'Identification Nationale fait aussi office de Carte électorale. En clair, en Haïti on ne vote qu'avec sa Carte d'identité. C'est le numéro de celle-ci qui est inscrit sur les registres électoraux de l'organisme électoral. Bref, deux institutions publiques qui, à chaque période électorale, se trouvent dans les visières de l'opposition qui ne croit pas dans leur neutralité et qui, selon elle, sont sujettes à manipulation de la part du pouvoir en place. Donc, conflit permanent ou périodique jusqu'à ce que ces institutions publiques deviennent réellement indépendantes ou autonomes du pouvoir politique. Il y a six mois, l'opinion publique avait appris par hasard et par voie de presse que l'Etat haïtien a perdu la bagatelle somme de 50 millions de dollars américains dans un projet de mise en place d'un nouveau système national d'identification de ses citoyens par une Firme dénommée : Smartmatic. Une perte due, selon l'ONI, l'organisme d'Etat bénéficiaire du système, à l'obsolescence de la technologie choisie par les autorités. Du coup, le pouvoir public, donc le gouvernement, a décidé de recourir à un nouveau système qui serait plus fiable.





L'ONI (Office National d'identification) et le CEP (Conseil Electoral Provisoire) de Léopold Berlanger ne font rien pour cesser d'alimenter des soupçons, souvent réelles, de connivence ou de collaboration avec le régime en place aux dépens de l'opposition

Mais, sans prendre le temps de consulter les experts en la matière ni d'attendre l'aval de la Cour des Comptes, les autorités se sont précipitées pour verser un acompte de près de 9 millions (8,2) de dollars à une entreprise allemande appelée : Dermalog. Sauf que, la première entreprise (Smartmatic) engagée pour ce service a dénoncé l'annulation du contrat par le gouvernement et avance que son système n'a rien d'obsolète et que celui-ci peut fonctionner sans aucun problème avec moins de 3 millions dollars si seulement l'on maintient un entretien approprié. On sait, en effet, qu'en Haïti l'Etat n'entretient aucune maintenance dans ses infrastructures et autres matériels de service d'où la dégradation de tous les biens et patrimoines **battis** et roulants de l'Etat : routes, ouvrages d'art, bâtiments publics, automobiles, etc. Depuis la résiliation du contrat avec Smartmatic, personne n'a perdu de vue l'évolution de l'affaire, surtout cet acompte de 8,2 millions de dollars à la société allemande. A la fin de l'année, l'affaire a refait surface simultanément des deux côtés de l'océan Atlantique.

suite à la page(14)

Haiti's Questionable Earthquake Death Toll

by Timothy Schwartz

Jan. 12, 2019 marked the ninth anniversary of Haiti's 7.0 magnitude earthquake, which caused terrible death and destruction in Léogane, Gressier, Port-au-Prince, and Pétionville.

However, the Haitian government appears to have vastly overstated the death toll of the quake, finally setting it at 316,000 six months after the quake.

In late 2010 and early 2011, Dr. Timothy Schwartz headed the Building Assessment and Rubble Removal (BARR) survey, commissioned by the U.S. Agency for International Development (USAID). The survey team involved 18 university educated surveyors and three PhDs, including Schwartz, who specializes in statistical field methodology.

"Based on the data, we estimated, with a 99% probability, that the earthquake death toll was 46,190 to 84,961," Schwartz explained in the chapter entitled "Disaster Inflation and Death Count" in his 2017 book, *The Great Haiti Humanitarian Aid Swindle*.

Fearing the political fallout of his team's findings, USAID buried Schwartz's report and blacklisted him.

In his book, Schwartz also cites the work of professor Richard Garfield of Columbia University's School of Public Health, one of the world's leading experts in estimating disaster mortality rates. "The government of Haiti had no methodology at all," Garfield told the *Toronto Star*. " They just put numbers on a page."

Working with the Karolinska Institute of Stockholm, Sweden, Garfield estimated 60,000 to 80,000 dead. The data was never published because Garfield feared it "would become a political matter instead of a humanitarian one."

Rather than rejoice that about five times fewer people died in the quake, the U.S. government and foreign aid hierarchy, along with allied media, vilified Schwartz, calling him "an anthropologist who is vehemently opposed to foreign aid" and "a critic of aid in Haiti."

The whole death toll inflation suggests "falsified data at the highest levels of the government and cover-ups at the highest level of the press," Schwartz writes in his book.

The firestorm against Dr. Schwartz really began on May 30, 2011, when he published a blog post explaining the history of Haiti's death toll. With light editing, we republish that post here. For a more in-depth treatment of his research and the blow-back, read *The Great Haiti Humanitarian Aid Swindle.*

Kim Ives



Collapsed buildings in downtown Port-au-Prince after the Jan. 12, 2010 earthquake. The Haitian government inflated the death toll to 316,000 six months later

This is a response to a report that I wrote for USAID regarding the Haiti earthquake death toll. I don't know if I am even free to discuss the report, because it's not official yet. However, what I can do is discuss the validity of the Haiti earthquake death toll count and whether or not a low death toll estimate should come as a surprise. The answer is "no," it should not be a surprise, not to anyone in Haiti. Here's a review of how the government arrived at the death toll and summary of data I compiled from elsewhere and that bears on the death toll.

On Jan. 14, 2010, day two after the Earthquake, President Préval said that estimates of the number dead ranged from 30,000 to 50,000 but concluded that, "It's too early to give a number," (CNN 14).

On Jan. 15, the Red Cross estimated 45,000 to 50,000 dead and Pan American Development Foundation (PADF) 50,000 to 100,000. They based it on their volunteers.

On Jan. 16, the very next day, the government tripled the number, issuing an official declaration of 140,000 dead.

On Jan. 23, after Belgian disaster response expert Claude de Ville de Goyet noted that "round numbers are a sure sign that nobody knows," the government almost immediately offered a precise figure of 111,481 dead.

But on the next day, Jan. 24, they upped the figure to an even 150,000 killed, an increase of 38,000 over the day before. The same day, Secretary-General Edmund Mulet of the UN Stabilization Mission in Haiti (MINUSTAH), put the figure at 112,350 dead, 194,000 injured. It was not clear what he based his estimate on.

One week later, on Sat. Jan. 31, the Haitian government added a rather exact 100,000 to the UN figure, saying the death toll was 212,000.

Three days later, Wed. Feb. 3, the Communications Ministry raised the official death toll to 230,000, and then President René Préval added another 40,000 to the count, saying that the government had buried 270,000 bodies.

When Michelle Faul of the AP called and inquired regarding how the government was arriving at its figures, the press secretary withdrew the statement, saying there was an error. Within minutes it was re-issued.

The next day, under pressure to explain, the ministry again said that it was a typo, the number should have read 170,000. But in the same conversation the Minister concluded that, "For the moment, we count 230,000 deaths" — 60,000 more than she had said the day before. But even that was not definitive, "It's a partial figure."

When Michelle Faul tried to figure out how they arrived at the new figures, she was told that the government National Equipment Center (CNE) was counting. CNE officials referred questions to the prime minister's office. The prime minister's office referred questions to the Prime Minister's Secretary-General. The Prime Minister's Secretary-General could not be reached. Someone along the way said that it was not the CNE that was counting, it was CP (Civil Protection). CP director Alta Jean-Baptiste referred questions to Interior Minister Antoine Bien-Aimé who assured Faul that, "CP is doing a precise count and the numbers they give out are numbers that are proven." When Faul asked how they arrived at the numbers, he couldn't say.

When Faul went out to the government sites, CNE drivers and workers told her that, "no one has been keeping tabs." One of the workers told her that, "The trucks were just dropping people wherever, and then we would move in and cover them up… It was impossible to do a count."

Assad Volcy, a spokesman for the National Palace, tried to clear matters up. "Experts" he said, had devised a formula to calculate how many quake victims have been buried. When asked what that formula was, Volcy said he didn't know.

On Feb. 15, CP officially declared 217,366 people died from the Jan. 12 earthquake. They also said that 1,301,491 people were living in tent cities.

The only news agency to ever question the death count issue again [up until this May 2011 blog post - HL] was Netherlands Radio Worldwide, whose journalists carefully checked all the Haitian government sources, visiting cemeteries and burial grounds. They concluded on Feb. 23 that, even if 30,000 people were still under the rubble and another 10,000 disposed of privately or burned, there were still no more than 92,000 people killed and probably less. They pointed to gross inconsistencies, such as that the central government reporting 20,000 to 30,000 deaths in Léogane, while local Léogane authorities claimed to have buried 3,364 (two weeks after the earthquake, they had told me 1,600). The Haitian government also claimed 4,000 dead in Jacmel, while local Jacmel authorities reported 300 to 400 dead (ACTED, a French NGO whose workers were involved in burying the dead, reported 145).

On Feb. 21, President Préval raised the total body count to 300,000.

[Six months after the quake, the Haitian government gave the final official death toll as 316,000 - HL.]

It seems pretty clear that no one, not the government nor anyone else, had any idea how many people were killed. But the interesting thing is that, while I am not impugning any motivations, almost everyone who had anything to do with any type of official agency or NGO seemed deliberately bent on skewing the numbers as high as they possibly could. And they did so with total disregard for the evidence.

The UN – which on the earthquake's anniversary posted on their website, "The quake killed more than 200,000 Haitians and left more than two million homeless" – lost 101 out of 9,151 international staff in Haiti at the time of the earthquake (1.1%). The U.S. Embassy, which also repeated the government death toll of over 200,000, lost 1 of 172 foreign staff members (0.58%) and 6 of 800 staff members (0.75%). Of the 43,000 U.S. citizens and residents in Haiti at the time, the embassy was able to determine that 104 had been killed; they could not locate 2000 of them (not unusual at the best of times). The Canadian Embassy reported losing 58 of 6,000 citizens in Haiti at the time (0.97%). The Dominicans lost 24 of 2,600 (0.92%), some 22 of whom were female sex workers who died in a single building.

The Haitian Government, which to this day issues varying claims of 17% to 30% of all civil servants killed, never has provided precise lists, not to anyone. The only thing we know for sure was that the Parliament and the police were hit very hard. In the days after the earthquake, then Police Chief Mario Andrésol had said: "We lost 70 police officers, nearly 500 are still missing, and 400 were wounded." When all was said and done, we know that 77 policemen were killed (that's 0.73% of the 10,544 police in Haiti), and if we figure that a standard 80% were in Port-au-Prince when the quake hit, then it's about 0.9% of those in Port-au-Prince were killed. We also know that two of 100 senators were killed and no deputies or ministers.

After the second or third week, journalists were no longer asking aid agencies about how many staff they had lost, and the agencies were deferring to the Haitian government for their figures. The United Nations, which had early on declared that it would come up with an official estimate, subsequently declined to conduct its own count. The Red Cross was mum. No other NGO ever questioned the figures again. On the contrary, as with the UN and the embassies, they invariably latched on to and restated the government figures.

In June 2010, the home page for Oxfam, which lost one of its 100 employees in Port-au-Prince at the time of the earthquake, was citing the government figure of 230,000; CRS lost none of its 100 employees in Port-au-Prince but was citing the same figures; World Vision lost none of its 95 staff in Port-au-Prince but implied there were more, saying "at least 230,000 dead;" Doctors Without Borders (MSF) lost seven of its staff of 800 but said the earthquake, "killed hundreds of thousands of people." The Red Cross was the same; they lost no-one. God's Littlest Angels, featured on CBC, ABC, CNN, and Larry King, the same; they lost no one either. Most NGOs lost no one. Businesses were the same: Triology lost 5 of 576 (0.9%); Digicel, two of 900 (0.02%); CEMEX, 0 of 115; PétionVille Golf and Tennis Club, 0 of 100, not a single employee even lost a home.

Intellectually, I really don't care how many people were killed in the earthquake. The draft report for USAID was simply a job I was performing with a team of some 20 University educated professionals, including two other PhDs. But personally, for me, in terms of the tragedy, less is better. And at about 60,000 dead, that's still a huge tragedy.

15 JANVIER 1919-
CENTENAIRE DE L'ASSASSINAT DE ROSA

Rosa Luxemburg et Karl Liebknecht, le feu ne meurt jamais. Rosa la rouge, la juive, l'apatride. Le nom de Rosa Luxemburg restera gravé comme celui de l'une des figures les plus grandes et imminentes du socialisme international. Toute sa vie a été marquée par des événements révolutionnaires, depuis le début de son militantisme à l'âge de 15 ans à Varsovie jusqu'à son assassinat, au milieu de la révolution des Conseils en Allemagne, le 15 janvier 1919.



Une banderole représentant Rosa Luxemburg et Karl Liebknecht. Photo Odd ANDERSEN (AFP)

Par une froide journée de janvier 1919, les deux corps de Rosa Luxemburg et Karl Liebknecht étaient jetés dans le Landwehrkanal qui ceinture toujours Berlin. Avec leur assassinat et celui de milliers d'autres révolutionnaires, sous les balles des corps francs aux ordres du nouveau pouvoir social-démocrate, la révolte spartakiste de Berlin s'éteignait.

Si la flamme de la révolution se rallumera en Bavière, où entre le 7 avril et le 3 mai 1919 vit une éphémère république des conseils et plusieurs fois encore en Allemagne par la suite, les communistes avaient perdu deux dirigeants exceptionnels.

Suivant l'exemple des russes, des milliers de soldats et d'ouvriers allemands s'étaient levés contre cette sale guerre, barbare et fratricide. La révolution allemande débute le 29 octobre 1918 avec la mutinerie des marins de Kiel qui refusent d'appareiller et de mourir pour « l'honneur ». Elle se propage ensuite dans tout le pays, où des centaines de conseils d'ouvriers et de soldats se créent sur le modèle soviétique. La révolution russe, qui entre dans sa première année, a fait naître un immense espoir. À la faveur du soulèvement, Rosa Luxemburg et Karl Liebknecht, dirigeants de l'aile gauche du parti social-démocrate, opposés à la guerre, sont libérés de prison. Ils y étaient depuis 1916, Karl Liebknecht, pour avoir crié en pleine burgfrieden, l'union sacrée allemande, « à bas la guerre, à bas le gouvernement », lors de la manifestation du premier mai 1916, tout en endossant l'uniforme. Son immunité parlementaire lui fut aussitôt retirée et il est jeté en prison sans autre forme de procès. Rosa Luxemburg, quant à elle, fut placée sous surveillance policière avant d'être incarcérée une nouvelle fois en juillet 1916. Elle avait déjà connu la prison entre 1915 et février 1916.

Depuis le début du vingtième siècle, Rosa Luxemburg et Karl Liebknecht étaient des figures de premier plan du plus grand parti ouvrier au monde, le parti social-démocrate d'Allemagne (SPD). À la veille d'une guerre qui lui sera fatale, il était fort d'un million d'adhérents et publiait soixante dix quotidiens. Avec ses milliers d'associations ouvrières, il était un état dans l'état. Par peur de voir le parti déclaré illégal, ce qui signifiait tout perdre, et d'être jetés en prison s'ils s'opposaient à la guerre, les députés sociaux-démocrates votent les crédits de guerre en août 1914. Karl Liebknecht et Rosa Luxemburg dénonceront, tout comme Vladimir Lénine et Léon Trotsky, cette capitulation. La « brochure de junius », qu'elle écrit sur la crise de la sociale démocratie, circule sous le manteau pendant le conflit. Opposés à la guerre, c'est tout naturellement qu'ils seront portés à la tête du mouvement contre la boucherie qui finit par éclater.

En automne 1918, alors que les armées allemandes se replient, une journée va sceller et pour toujours la scission définitive entre les sociaux-démocrates et les communistes, le 9 novembre 1918. Le matin, le social-démocrate et futur boucher Philipp Schneidemann proclame la république, qui deviendra celle dite de Weimar, depuis le reichstag.

Il s'agit d'une république bourgeoise, mais jusqu'ici l'Allemagne n'avait eu que des empereurs à sa tête. Mais les ouvriers ont l'exemple soviétique en tête, ils ne veulent pas se contenter de remettre le pouvoir à une bourgeoisie qui les a jetés dans les tranchées. Le même jour, à 16 heures, depuis la fenêtre de la résidence impériale des Hohenzollern, Karl Liebknecht proclame la république des conseils, la räterepublik. L'affrontement entre ces deux perspectives se terminera dans un bain de sang, les sociaux démocrates choisissant d'écraser les conseils. Le 11 novembre 1918, l'état major allemand capitule sans condition et signe un humiliant armistice en forêt de Rethondes.

Les soldats qui, à l'instar d'un certain Adolf Hitler, avaient trouvé dans la lutte à mort pour la patrie de quoi donner un sens à une vie misérable, n'auront de cesse par la suite d'accuser les révolutionnaires d'avoir, par ce soulèvement, asséné un coup de poignard dans le dos de la nation allemande. Ils rejoindront massivement les milices paramilitaires des corps francs qui, sous les ordres des sociaux-démocrates, massacreront les conseils. Beaucoup d'entre eux intégreront les rangs des Sections d'Assaut.

Rosa Luxemburg et Karl Liebknecht paieront de leur vie cette froide stratégie des réformistes visant à liquider ce qui aurait été un levier formidable pour étendre la révolution en Europe et sortir ainsi la Russie de son isolement, ainsi que du reflux politique qui menaçait l'authenticité du pouvoir ouvrier à Moscou, Petrograd et ailleurs.

Quelques jours après leur mort, Léon Trotsky et Lénine avaient su trouver les mots pour raviver l'espoir révolutionnaire, en ces moments d'immense douleur : « Camarades, si l'enveloppe matérielle de Karl Liebknecht a disparu, sa mémoire demeure et demeurera ineffaçable. Mais avec le nom de Karl Liebknecht, celui de Rosa Luxemburg se conservera à jamais dans les fastes du mouvement révolutionnaire universel.

Connaissez-vous l'origine des légendes des saints et de leur vie éternelle ? Ces légendes reposent sur le besoin qu'éprouvent les hommes de conserver la mémoire de ceux qui, placés à leur tête, les ont servis dans le bien et la vérité, elles reposent sur le besoin de les immortaliser en les entourant d'une auréole de pureté.

Camarades, les légendes sont superflues pour nous, nous n'avons nul besoin de canoniser nos héros, la réalité des événements que nous vivons actuellement nous suffit, car cette réalité est par elle-même légendaire.

Elle éveille une puissance légendaire dans l'âme de nos chefs, elle crée des caractères qui s'élèvent au-dessus de l'humanité.

Karl Liebknecht et Rosa Luxemburg vivront éternellement dans l'esprit des hommes. Toujours, dans toutes les réunions où nous évoquions Karl Liebknecht, nous avons senti sa présence et celle de Rosa Luxemburg avec une netteté extraordinaire, presque matérielle.

Nous la sentons encore, à cette heure tragique, qui nous unit spirituellement avec les plus nobles travailleurs d'Allemagne, d'Angleterre et du monde entier, tous accablés par le même deuil et par la même immense douleur.

Dans cette lutte et dans ces épreuves, nos sentiments aussi ne connaissent pas de frontières ».

Quant à Lénine, après l'assassinat de Rosa Luxemburg et Karl Liebknecht il prononça ce Discours le 19 janvier 1919 : *Aujourd'hui, à Berlin, la bourgeoisie et les social-traîtres exultent : ils ont réussi à assassiner Karl Liebknecht et Rosa Luxemburg. Ebert et Scheidemann qui, au cours de quatre années, ont mené les ouvriers au carnage au nom des intérêts des forbans, ont assumé aujourd'hui le rôle de bourreaux des chefs prolétariens.*

L'exemple de la révolution allemande nous persuade que la « démocratie » n'est que le paravent du pillage bourgeois et de la violence la plus féroce. Mort aux bourreaux !

Rosa Luxembourg, social-démocrate, autogestionnaire, révolutionnaire !

En 1919 en Allemagne, le nouvel ordre établi a, pour empêcher la révolution, fait tuer des milliers de révolutionnaires, dont Rosa Luxemburg. Il ne suffisait plus de la calomnier : il devint nécessaire de l'assassiner, puis de se débarrasser de son cadavre en le jetant dans un canal de Berlin. Mais même après ce crime, elle restait politiquement gênante et on continua de mentir sur son compte, en Allemagne et ailleurs. On atteignit le paroxysme de cette politique avec le régime nazi, qui fit interdire et brûler ses textes.

Sa pensée révolutionnaire libre et indépendante a également été dissimulée, escamotée et attaquée par des générations de pseudo-communistes. Dès 1925, le Bulletin Communiste de Boris Souvarine dénonçait le fait que « Rosa Luxembourg n'étant plus de ce monde pour recevoir leurs outrages, c'est à sa mémoire que s'en prirent les léninistes de 1924 ». En effet, les idées véritablement marxistes et révolutionnaires de Rosa Luxemburg, dans leur ensemble et dans leur cohérence, gênaient les léninistes. Ses multiples critiques contre Lénine, sur de nombreux sujets et tout au long des années, la rendait encombrante pour les sectateurs de l'URSS. Comme l'a rappelé son amie Mathilde Jacob, jusqu'à la fin « Rosa Luxemburg n'avait pas abandonné ses critiques sur les tactiques des bolcheviks ». Il fallait donc tenter de la discréditer, afin de se débarrasser d'une militante et théoricienne « en trop », dont l'existence et la pensée étaient en contradiction avec les mythes léninistes.

Les staliniens allèrent encore plus loin, et aggravèrent les mensonges léninistes tout en inventant de nouvelles diffamations contre Rosa Luxemburg. Force est de constater que les staliniens ne se trompaient pas sur un point : effectivement, Rosa Luxemburg n'avait politiquement strictement rien à voir avec eux.

La chute du capitalisme d'Etat russe a permis l'arrêt de cette machine de désinformation systématique, mais malheureusement nombre des clichés et mensonges inventés à l'époque contre Rosa Luxemburg sont encore répétés de nos jours.



Manifestation en Allemagne rendant hommage à Karl Liebknecht et Rosa Luxembourg en 1988.

Conséquence de cette lutte « anti-Luxemburg », ses textes ont trop rarement été édités, et aujourd'hui encore une édition rigoureuse et complète de ses textes n'a toujours pas été réalisée. En traduction française, les textes concernant la Pologne font particulièrement défaut, plusieurs textes sont épuisés, et nombre des traductions existantes seraient à refaire.

On s'est parfois posé cette question : si Rosa Luxemburg avait échappé à cet assassinat le 15 janvier 1919, que serait-elle devenue ? On peut l'envisager en examinant le sort de ses proches : Leo Jogiches fut assassiné à Berlin dans des conditions similaires moins de deux mois plus tard ; Mathilde Jacob et Luise Kautsky sont mortes dans les camps nazis ; Hugo Eberlein fut tué par le régime stalinien, de même que de très nombreux communistes polonais (qui furent en particulier assassinés en URSS en 1937).

Au fond il n'y avait, malheureusement, probablement pas d'autre issue pour Rosa Luxemburg, étant donnés d'une part son indéfectible fidélité à l'objectif de l'auto-émancipation des travailleurs, et d'autre part ce qu'était son époque.

Les qualificatifs utilisés pour définir Rosa Luxemburg ne manquent pas : marxiste, spartakiste, socialiste, sociale-démocrate, communiste, voire luxemburgiste ! Plusieurs de ces termes, si ce n'est tous, étaient pour elle synonymes : ainsi, elle écrivait que « *socialisme et marxisme, lutte d'émancipation prolétarienne et social-démocratie sont identiques*. » Le mot « socialiste » lui suffisait amplement, mais comme nombreux étaient ceux qui s'intitulaient « socialistes » tout en ayant renoncé à l'objectif socialiste, le mot est rapidement devenu trop imprécis.

Elle était marxiste, de toute évidence, si l'on entend par là non les tenants d'un dogme figé opposé aux idées de Karl Marx, mais au contraire ceux qui s'inscrivent dans la continuité de la méthode et des objectifs fondamentaux de celui-ci. Luxemburg a ainsi écrit que « Le marxisme est une vision révolutionnaire du monde qui doit appeler à lutter sans cesse pour acquérir des connaissances nouvelles, qui n'abhorre rien tant que les formes figées et définitives ».

Rosa Luxemburg était sociale-démocrate au sens de l'époque : elle militait pour le socialisme et la démocratie, au moyen de la lutte de classe et de l'action révolutionnaire. Elle pouvait ainsi écrire en 1898 que « *la social-démocratie a toujours combattu la politique douanière et le militarisme* ». Cette social-démocratie a manifestement cessé d'exister après le vote des crédits de guerre en 1914, et le terme de « social-démocratie » a radicalement changé de sens. Rosa Luxemburg, elle, n'a pas renié ses principes : elle est restée une socialiste démocratique et révolutionnaire.

Le mot « spartakiste » désignait les membres de la Ligue Spartakus (Spartakusbund), qui regroupait en Allemagne pendant la première guerre mondiale les socialistes qui ne renonçaient pas à la solidarité mondiale des travailleurs, ni à l'objectif d'une abolition de l'exploitation menée par les exploités eux-mêmes. Rosa Luxemburg était la principale théoricienne de cette organisation que la censure réduisait à la clandestinité. De la même façon elle était communiste, au sens authentique du mot. Elle fut co-fondatrice du Parti communiste d'Allemagne en décembre 1918, lequel changea malheureusement bien vite d'orientation, jusqu'à renier en fait l'héritage du Spartakusbund. Communisme est en réalité un synonyme de socialisme au sens réel du terme - qui est bien celui qu'elle employait.

Contrairement à ce qu'on lit parfois, le terme « luxemburgisme » n'a pas été créé après sa mort, mais aux alentours des années 1900. Le terme désignait le courant anti-nationaliste au sein des socialismes en Pologne, puisqu'elle était la principale théoricienne de ce courant. Mais de même que Marx ne voulait pas du terme « marxisme », il est évident qu'elle ne voulait pas de ce terme, qui était pour elle inutile : elle avait la conviction de défendre le socialisme authentique, et elle ne vit pas les outrages que le XXe siècle fit aux mots qui représentaient son idéal, l'idéal de libération des êtres humains par

-15 JANVIER 2019
LUXEMBOURG ET DE KARL LIEBKNECHT !

l'abolition du capitalisme et des hiérarchies.

Rosa Luxemburg a été toute sa vie une journaliste. Elle a écrit des centaines d'articles dans de nombreux journaux et en plusieurs langues, et a elle-même dirigé les journaux Sprawa robotnicza, Sächsische Arbeiterzeitung, Leipziger Volkszeitung et Die Rote fahne.

La qualité de son écriture la fit rapidement remarquer au sein du mouvement socialiste international. Elle maniait l'ironie avec brio, parlant par exemple de l'Empereur « qui, grâce aux trois millions de marks ajoutés, pour cause de vie chère, à la liste civile qu'il perçoit en sa qualité de roi de Prusse, est Dieu merci à l'abri du pire ». Cette remarque est évidemment datée : ce n'est certes pas de nos jours, avec les fabuleux progrès de la décence chez les chefs d'Etat, qu'un dirigeant politique pourrait augmenter son propre salaire de 172 % au moment où le salaire réel des travailleurs est en baisse...

Ecrire dans la presse répondait pour Luxemburg à cette exigence : s'adresser directement aux masses. Cela s'inscrivait dans une perspective d'indispensable partage des connaissances, qui s'est manifesté aussi par le fait qu'elle a enseigné l'économie et l'histoire auprès de militants du SPD. Le partage et l'appropriation du savoir par tous était pour elle une nécessité : « Dans la société socialiste, le savoir sera une propriété commune pour tous. »

Elle a mené une constante critique du capitalisme et de l'économie politique, étant en cela une continuatrice conséquente de la méthode de Marx. Etudiant l'histoire du développement du capitalisme dans L'Accumulation du capital et Introduction à l'économie politique, elle rappelle notamment les famines causées par la spéculation et par la tendance de l'impérialisme économique à briser l'agriculture vivrière, concluant que « l'économie mondiale capitaliste s'est vraiment élevée sur les souffrances et les convulsions de l'humanité entière. » Elle soulignait à quel point le capitalisme recourt à « la violence, qui est une méthode permanente de l'accumulation comme processus historique depuis son origine jusqu'à aujourd'hui. »

Luxemburg insiste sur la nécessité pour les capitalistes de réaliser de la plus-value, non seulement par l'exploitation des travailleurs d'un côté, mais aussi - à l'autre bout de la chaîne - par l'écoulement des marchandises produites. Cela entraîne un recourt au crédit, mais - on le voit encore avec l'actuelle crise du capitalisme - ce système n'est pas un remède miracle, loin s'en faut. Cela avait été observé par Rosa Luxemburg, qui écrivait que « le crédit, au lieu d'être un moyen de suppression ou d'atténuation des crises, n'est, tout au contraire, qu'un moyen particulièrement puissant de formation des crises. » Elle rappelait que l'existence des périodes de crises fait partie intégrante du fonctionnement du capitalisme.

Elle a étudié à de nombreuses occasions les tendances du développement du capitalisme : « C'est une loi immanente du mode de production capitaliste qu'il s'emploie petit à petit à lier matériellement les lieux les plus éloignés, les rendant économiquement dépendants les uns des autres, transformant en fin de compte le monde entier en un seul mécanisme productif solidement unifié. » Et le socialisme mondial ne peut advenir qu'après l'avènement de ce capitalisme mondial.

Elle rappelle que pour une



Les tombes de Rosa et de Karl

transformation radicale des rapports sociaux-économiques, il est indispensable de « supprimer l'esclavage du salariat ». En plein pendant la révolution allemande de 1918, elle écrivait : « A bas le salariat ! Tel est le mot d'ordre de l'heure. Au travail salarié et à la domination de classe, doit se substituer le travail coopérateur ».

Rosa Luxemburg a donné une analyse profonde de la guerre et du militarisme, phénomènes profondément néfastes. Elle s'est opposée sans relâche à la guerre mondiale qui venait, puis à la première guerre mondiale lorsqu'elle fut là, payant la constance de son engagement de plusieurs années de prison. Percevant toute le caractère barbare de la guerre, elle écrivait que « *la guerre mondiale actuelle représente une défaite du socialisme et de la démocratie* ».

Luxemburg était, incontestablement, une internationaliste authentique. « Il n'y a pas de socialisme en dehors de la solidarité internationale du prolétariat », rappelait-elle. Elle s'opposait à tous les nationalismes, tout autant qu'au colonialisme. Elle estimait indispensable « la libération spirituelle du prolétariat de la tutelle de la bourgeoisie, tutelle qui se manifeste par l'influence de l'idéologie nationaliste. »

Elle indiquait qu'« *un niveau de vie dans la mesure du possible identique et élevé pour le prolétariat de tous les pays, garanti par une législation internationale du travail est indispensable, compte tenu des objectifs finaux de la lutte prolétarienne : la réalisation du socialisme qui n'est possible qu'à l'échelle internationale.* »

Elle étudiait attentivement l'histoire, dans tous ses aspects. Très nombreux sont ses textes qui comprennent des rappels historiques, concernant l'histoire de toutes les parties du monde sur différentes périodes, ou encore l'histoire de l'économie, l'histoire de la pensée économique, l'histoire des idées socialistes, etc. Elle a résumé sa vision de l'histoire par cette formule : « Les hommes ne font pas leur histoire de toutes pièces. Mais ils la font eux-mêmes. »

Rosa Luxemburg était également féministe. Dans un article de 1912, écrit à l'occasion de la deuxième journée internationale des femmes du 8 mars, Rosa Luxemburg affirme que le droit de vote des femmes est une revendication essentielle, qui n'est pas seulement l'affaire des femmes : « Le suffrage féminin est le but. Mais le mouvement de masse qui doit l'obtenir n'est pas que l'affaire des femmes, c'est une affaire de classe commune aux femmes et aux hommes du prolétariat. Le manque actuel de droits pour les femmes en Allemagne n'est qu'un maillon de la chaîne qui entrave la vie du peuple. » Elle-même est morte sans jamais avoir eu le droit de vote (si ce n'est, bien sûr, au sein des organisations socialistes).

Elle refusa toujours de se laisser enfermer dans des luttes fractionnées, sans vue d'ensemble. Le féminisme découlait pour elle « d'une opposition généralisée au système des classes, à toutes les formes d'inégalité sociale et à tout pouvoir de domination. »

Tous ces éléments faisaient de Rosa Luxemburg une révolutionnaire. Elle militait pour une révolution sociale au niveau mondial, cela sans être dans une caricature du « tout ou rien » : elle préconisait la lutte pour la République en Allemagne, ainsi que - tout au long de sa vie - pour la conquête du suffrage universel direct et égal. Sa conception de la révolution est bien loin de certains clichés ; elle écrivait : « A la différence de la police qui par révolution entend simplement la bataille de rue et la bagarre, c'est-à-dire le «désordre», le socialisme scientifique voit d'abord dans la révolution un bouleversement interne profond des rapports de classe. » Ainsi, « Rosa Luxemburg montre qu'en fait ceux qui conçoivent la révolution comme un phénomène de nature essentiellement violente [...] finissent par la concevoir en termes militaires qui reconduisent toujours une structure de commandement et d'obéissance [...], bref le retour de la domination au sein du projet d'émancipation. »

Pendant la révolution allemande de 1918, elle en appelle donc au pouvoir des conseils ouvriers, et à « un complet renversement de l'Etat, une subversion générale de toutes les bases économiques et sociales du monde actuel » qui « ne peuvent résulter des décrets d'une administration quelconque, d'une commission ou d'un parlement ; l'initiative et l'accomplissement n'en peuvent être assurés que par les masses populaires elles-mêmes. [...] La révolution socialiste est la première qui ne puisse être menée à la victoire que dans l'intérêt de la grande majorité, et par l'action de la grande majorité des travailleurs. » Il ne peut pas y avoir de révolution socialiste sans l'intervention constante de la lutte consciente des travailleurs, et « La surestimation ou la fausse appréciation du rôle de l'organisation dans la lutte de classe du prolétariat est liée généralement à une sous-estimation de la masse des prolétaires inorganisés et de leur maturité politique. » Elle écrivait que « les révolutions ne se laissent pas diriger comme par un maître d'école. »

Enfin, Rosa Luxemburg militait pour la conquête de la démocratie réelle, c'est-à-dire la démocratie socialiste, qui nécessite la démocratie révolutionnaire. « Si la démocratie est devenue, pour la bourgeoisie, tantôt superflue, tantôt gênante, elle est, en revanche, nécessaire et indispensable à la classe ouvrière. »

Sa conviction profonde était que le socialisme et la démocratie véritable sont en fait un seul et même objectif : « *Quiconque souhaite le renforcement de la démocratie devra souhaiter également le renforcement et non pas l'affaiblissement du mouvement socialiste ; renoncer à la lutte pour le socialisme, c'est renoncer en même temps au mouvement ouvrier et à la démocratie elle-même.* »

Opposée à la bureaucratisation, elle critique « la tendance à surestimer l'organisation qui, peu à peu, de moyen en vue d'une fin se change en une fin en elle-même, en un bien suprême auquel doivent être subordonnés tous les intérêts de la lutte. »

Elle résumait ainsi la question : « jamais le mouvement de classe du prolétariat ne doit être conçu comme mouvement d'une minorité organisée. Toute véritable grande lutte de classe doit reposer sur l'appui et la collaboration des masses les plus étendues, et une stratégie de la lutte de classe qui ne compterait pas avec cette collaboration, mais qui n'envisagerait que les défilés bien ordonnés de la petite partie du prolétariat enrégimentée dans ses rangs, serait vouée par avance à un pitoyable fiasco. »

Même si Rosa Luxemburg était évidemment influencée par certaines idées en cours à son époque, et si certains de ses textes ont vieilli (notamment certains articles de circonstance), l'essentiel de sa pensée demeure d'une pertinence remarquable.

Clara Zetkin, peut-être celle qui la connaissait le mieux, écrivit à propos de sa grande amie et camarade Rosa Luxemburg, partageant cet optimisme après sa mort : « *Dans l'esprit de Rosa Luxemburg, l'idéal socialiste était une passion écrasante qui submergeait tout ; une passion à la fois du cerveau et du cœur, qui la dévorait et la forçait à créer. La seule grande et pure ambition de cette femme hors pair, l'œuvre de toute sa vie, était de préparer la révolution qui seule ouvrirait la voie au socialisme. Pouvoir vivre la révolution et prendre part à ses batailles était pour elle la joie suprême (...) Rosa mettait au service du socialisme tout ce qu'elle était, tout ce qu'elle valait, sa personne et sa vie. L'offrande de sa vie, à l'idée de la révolution socialiste, elle ne la fit pas seulement le jour de sa mort ; elle l'avait donné morceau par morceau, à chaque minute de sa vie, à chaque moment de lutte et de son œuvre. Pour cette raison, elle pouvait légitimement exiger des autres qu'ils donnent tout, y compris leur vie, pour le bien du socialisme. Rosa Luxemburg symbolise l'épée et la flamme de la révolution, et son nom sera gravé au fil des siècles comme l'une des plus grandes et des plus éminentes figures du socialisme international.* »

Rosa Luxemburg est assassinée à 47 ans seulement. Les raisons qu'elle avait d'être révoltée sont toujours sous nos yeux ; ce sont les injustices, la violence et l'exploitation qui dominent le monde. Son objectif final était que les travailleurs du monde entier brisent les carcans de l'économie capitaliste et des frontières nationales. Un siècle après, on voit bien que les combats de Rosa Luxemburg sont toujours d'actualité, et que le capitalisme n'est pas éternel.

Honneur à Rosa Luxemburg et à Karl Liebknecht qui restent des exemples pour l'ensemble des travailleurs et des jeunes intellectuels politiquement conscients. Que le nom de Spartakus, égalant le prestige mondial du chef de file des esclaves insurgés contre l'oligarchie romaine, brille à jamais au ciel étoilé des grands révolutionnaires !



De gauche à droite : Clara Zetkin celle qui avait organisé la première Journée internationale de la femme en 1911 et son amie Rosa Luxembourg

« Votre « ordre » est bâti sur du sable. Dès demain la révolution « se dressera à nouveau avec fracas » proclamant à son de trompe pour votre plus grand effroi : J'étais, je suis, je serai »

NDLR: Ce texte est une compilation de différents articles pour rendre un hommage mérité à Rosa Luxembourg et Karl Liebknecht.

Spartacus : un véritable représentant du prolétariat antique

Par Alan Woods

2ème partie



Spartacus a commencé la grande rébellion d'esclaves en 73 av. J.-C.

Spartacus marche vers le Nord

Spartacus était un excellent tacticien militaire, ce qui tend à confirmer l'idée qu'il avait servi comme soldat auxiliaire sous les bannières de Rome. Si c'était bien le cas, il connaissait les tactiques de l'armée romaine – et cela, couplé à l'audace, qualité nécessaire pour un révolutionnaire, faisait de lui un formidable ennemi. Cependant, son armée était principalement composée d'esclaves laboureurs faiblement armés et entraînés. Cela a influencé sa tactique, qui était d'abord défensive. Ils se sont cachés sur le très boisé Mont Vésuve jusqu'à ce qu'ils aient été correctement formés pour la bataille contre l'armée romaine.

Pressentant l'arrivée d'une nouvelle et plus sérieuse bataille, Spartacus a délégué aux gladiateurs la tâche de former des petits groupes, qui ont entraîné d'autres petits groupes et ainsi de suite. De cette manière il a pu créer, à partir de rien, une armée formée en quelques semaines. Le manque d'expérience militaire de l'armée d'esclaves était compensé par leur héroïsme au combat, n'ayant rien d'autre à perdre que leurs chaînes.

Il y eut plusieurs escarmouches avec l'armée romaine ; toutes victorieuses. Publius Varinius, fut alors envoyé contre eux avec 2 000 hommes, qu'ils ont mis en déroute. Ensuite Cossinius fut envoyé « avec des forces considérables » ; il faillit être capturé, alors qu'il se baignait à Salinae. Il s'échappa de justesse, alors que Spartacus prenait possession de ses affaires. Les esclaves poursuivirent les romains en retraite, en massacrant beaucoup. Finalement, ils attaquèrent le camp romain, le prirent et tuèrent Cossinius.

Les victoires s'accumulant, le moral des rebelles grandissait. Les rapports du Sénat à Rome ne devaient pas être beaux à lire. Doucement, la vérité commençait à s'immiscer même dans l'esprit des aristocrates les plus insoucieux : ils étaient confrontés à un ennemi très dangereux et qui possédait un grand nombre de réserves dans le camp de son ennemi. Dans chaque ferme, il y avait des esclaves, dont chacun était un rebelle potentiel. Après cette bataille victorieuse, la renommée de Spartacus grandit. Le message était clair : les Romains n'étaient plus invincibles.

Un grand nombre d'esclaves fugitifs rejoignirent Spartacus et, bientôt, la petite bande de rebelles se transforma en armée. Selon certains récits, l'armée d'esclaves a fini par compter 140 000 esclaves fugitifs, habitués à vivre dans des conditions difficiles, endurcis par des années de travaux fatigants et n'ayant rien à perdre en combattant leurs anciens maîtres. Plutarque écrit : « Ce succès attira dans leur parti un grand nombre de bouviers et de pâtres des environs, tous robustes et agiles ; ils armèrent les uns et se servirent des autres comme de coureurs et de troupes légères. »

L'armée de Spartacus passa l'hiver de 73 av. J.-C. à camper sur la côte Sud de l'Italie, tout en renforçant son nombre, son armement et son moral. Au printemps, elle se dirigea vers le Nord ; le plan audacieux était de traverser l'Italie dans sa longueur, traverser les Alpes et s'échapper en Gaule (l'actuelle France, largement hors du contrôle des romains). Selon Plutarque : « Sans être ébloui de ses succès, il prit des mesures très sages, et, ne se flattant pas de triompher de la puissance romaine, il conduisit son armée vers les Alpes, persuadé que ce qu'il y avait de mieux à faire était de traverser ces montagnes et de se retirer chacun dans leur pays, les uns dans les Gaules, les autres dans la Thrace. »



Une mosaïque de gladiateurs

Divisions parmi les esclaves

Le Sénat, très inquiet, envoya contre les esclaves deux légions sous le commandement des consuls Gellius Publicola et Gnaeus Cornelius Lentulus Clodianus. Spartacus allait devoir faire face à son plus grand défi : une armée de deux légions – soit 10 000 hommes – commandée par Cassius Longinus, le gouverneur de la Gaule Cisalpine (« Gaule du côté des Alpes », aujourd'hui l'Italie du Nord). Les romains remportèrent une victoire en défaisant le contingent gaulois mené par Crixus.

La raison de ce revers s'explique par les divisions dans les rangs rebelles. Cela ne devait pas être aisé de maintenir l'unité et la discipline dans une armée d'esclaves originaires de différents pays, parlant différentes langues et vénérant différents dieux. Il fallait un chef d'une stature colossale pour accomplir cela, et ça ne suffisait pas toujours. Crixus et les gaulois ont refusé de marcher sous le commandement de Spartacus. Il semble que Crixus voulait rester en Italie, séduit par les opportunités de pillage. Spartacus voulait continuer vers le Nord de la Gaule, comme le souligne Plutarque : « Mais ils se sont montrés confiants dans leur nombre, gonflés par leurs succès, et ils ne lui obéissaient plus. Ils sont allés ravager l'Italie. De sorte que le Sénat n'était pas seulement touché par l'indignité et la bassesse, à la fois de l'ennemi et de l'insurrection, mais, y voyant une question dangereuse et urgente, il envoya deux consuls. » (Plutarque, Crassus)

Le commentateur romain comprenait les racines du problème. Certains chefs rebelles étaient devenus trop confiants, intoxiqués par leurs succès initiaux. Pour cette raison, Crixus a quitté Spartacus, emmenant près de 30 000 gaulois et germains avec lui. Cette scission était une erreur désastreuse : Crixus a été vaincu par Publicola et est tombé au combat. Les gaulois ont payé un prix terrible pour cela et 20 000 d'entre eux ont été tués. Ce fut la première alerte des dangereuses conséquences des divisions dans les rangs de l'armée d'esclaves.

Malgré les désastreuses entreprises de Crixus, Spartacus a tenu des jeux funéraires en hommage au chef gaulois, notamment des combats de gladiateurs entre les soldats romains capturés. Ce détail révèle un esprit noble et de véritables qualités de chef.

Plus tard Spartacus a d'abord défait Lentulus, puis Publicola. C'était un coup sévère pour le prestige romain ; il ébranla la confiance du Sénat. Leur armée n'a pas seulement été massacrée ; Spartacus a capturé les « fasces » (faisceaux), le symbole de l'autorité romaine (dont le mot fascisme est issu). A Mutina (Modène), les esclaves ont défait une autre légion sous la direction de Gaius Cassius Longinus, le gouverneur de la Gaule Cisalpine. Le chef des esclaves semblait désormais totalement invincible.

****

Les esclaves changent de direction

Ce qui est arrivé après est un des grands mystères de l'histoire. Les esclaves étaient aux pieds des Alpes et auraient pu traverser la Gaule et entrer en Germanie, où ils auraient échappé à la domination romaine, ou même en Espagne où une rébellion faisait rage. Ensuite, pour certaines raisons, le plan a changé et Spartacus a fait demi-tour : son armée traversait à nouveau l'Italie en longueur. Quelle était la cause de ce changement de plan ? Nous ne le savons pas. Leur logistique ne suffisait-elle pas pour traverser les Alpes ; les esclaves étaient-ils enivrés par le succès et attirés par la perspective de piller les riches villes italiennes ?

Les événements n'allaient plus dans le sens de Spartacus. Désormais, son armée était gonflée par un grand nombre de femmes, d'enfants et de personnes plus âgées qui avaient rejoint les rebelles dans l'espoir d'échapper à une vie de servitude. Le nombre des non-combattants avait atteint environ 10 000 personnes qu'il fallait nourrir. Cela devait considérablement compliquer les mouvements. De plus, les romains ne faisaient plus l'erreur de sous-estimer les qualités de leur ennemi.

Quand le Sénat a appris que Spartacus avait remporté de nouvelles victoires contre les armées de la République, il a tourné sa fureur contre les consuls, et les a écartés du conflit. A la place ils ont donné à Marcus Licinius Crassus la responsabilité de la guerre. C'était l'homme le plus riche de Rome, un politicien très ambitieux et assoiffé de gloire. Crassus n'était pas idiot et ne faisait pas l'erreur de sous-estimer ses adversaires. Son but était de constituer soigneusement ses forces et d'éviter une bataille décisive, confiant qu'à la fin, la supériorité des ressources et la richesse de Rome vaincraient les rebelles et créeraient des conditions favorables pour une victoire militaire.

Cependant, nombre de ceux qui l'ont rejoint à la recherche de la gloire ne partageaient pas sa compréhension de l'ennemi qu'ils affrontaient. C'étaient de riches dandies qui ne réalisaient pas à qui ils avaient affaire. Ils ont dû partir à la traque aux esclaves avec le même état esprit que lors d'une chasse aux renards. Plutarque nous informe : « Un grand nombre de nobles se sont portés volontaires, en partie par amitié, en partie pour l'honneur. » Une fois encore, cette confiance excessive était la recette d'un désastre.

Pendant que Crassus restait sur les bords de Picenum, attendant que Spartacus y passe, il y envoya son lieutenant, Mummius, avec deux légions, pour observer les mouvements ennemis, en lui donnant l'ordre strict de ne pas alerter l'ennemi. Ils devaient capturer une petite colline, mais aussi discrètement que possible.

Trop confiant, à la première occasion, Mummius a livré bataille, et a été lourdement vaincu. Ils auraient été annihilés, sans l'intervention de Crassus dans la bataille. Elle a été très sanglante, un grand nombre de ses hommes ont été tués, et beaucoup ont sauvé leur vie en jetant leurs armes et en fuyant honteusement. En revanche, écrivait Plutarque : « Sur les 12 300 rebelles tombés au combat, deux seulement ont été retrouvés blessés, les autres étant tous morts en tenant les rangs et en combattant courageusement. »

Cette bravoure des esclaves contraste avec la conduite lâche des romains lors des batailles antérieures, ce qui a obligé Crassus à relancer l'ancienne méthode de punition romaine : la décimation. Dans une tentative de rétablissement de la discipline, Crassus a d'abord sévèrement châtié Mummius. Puis il a réarmé les soldats, mais d'un geste humiliant, leur a fait acheter leurs armes, afin de s'assurer qu'ils ne se sépareraient plus d'elles.

Ensuite, il a sélectionné cinq cents hommes parmi les premiers à fuir et les a divisés en cinquante groupes de dix, l'un d'entre eux devait mourir par hasard, « l'ignominie attachée à ce genre de mort, qui s'exécute en présence de toute l'armée, rend cette punition plus sévère et plus terrible pour les autres », comme l'explique Plutarque. Ce terrible châtiment était tombé en désuétude et en l'employant à nouveau, Crassus voulait montrer par qui ses soldats étaient commandés. A ce moment, chaque soldat romain a appris à craindre son général plus que les esclaves.

Piégés

A la fin de 72 av. J.-C., Spartacus et son armée se sont installés dans le Rhegium (Reggio de Calabre), près du Détroit de Messine. Spartacus a tenté de conclure un accord avec les pirates ciliciens pour faire traverser son armée de l'autre côté du Détroit de Messine. Selon Plutarque :

« Spartacus, qui avait traversé la Lucanie et se retirait vers la mer, ayant rencontré au détroit de Messine des corsaires ciliciens, forma le projet de passer en Sicile et d›y jeter deux mille hommes ; ce nombre aurait suffi pour rallumer dans cette île la guerre des esclaves, qui, éteinte depuis peu de temps, n›avait besoin que de la plus légère amorce pour exciter un vaste embrasement. Il fit donc un accord avec ces corsaires, qui, après avoir reçu de lui des présents, le trompèrent, et, ayant mis à la voile, le laissèrent sur le rivage. »

Cela montre une bonne compréhension de la tactique et de la stratégie. S'ils avaient pu rejoindre la Sicile et y provoquer une nouvelle révolte d'esclaves, ils pouvaient être capables de défendre l'île contre Rome. N'ayant pu traverser les Alpes, c'était peut-être la seule option offerte à lui avec celle d'une attaque directe sur Rome. Mais le projet a échoué du fait de la trahison des pirates ciliciens. Il est probable que les agents de Crassus les aient

suite à la page(16)

Louise Michel, révolutionnaire fidèle aux idéaux de la Commune de Paris

Par Frantz Latour

De tous les personnages de la Commune de Paris, Louise Michel est la première femme à avoir triomphé de la conspiration du silence et de l'oubli.

Éducatrice, militante, combattante, oratrice, poétesse, accusée transformant les tribunaux en tribune, elle campe un personnage qui servira de référence à toutes les révolutionnaires d'idéologies diverses depuis la fin du 19e Siècle jusqu'à nos jours.

Clémence Louise Michel naît le 29 Mai 1830 en Haute-Marne au château de Vroncourt, fille de la servante Marie-Anne Michel et d'un «père inconnu», vraisemblablement Laurent Demahis, fils du châtelain. Les Demahis qu'elle appelle ses grands-parents, l'éduquent dans la connaissance des Lumières et le souvenir de la Première République. Elle lit Voltaire et Jean-Jacques Rousseau. Cette éducation lui fera prendre conscience d'abord de l'injustice, puis de la nécessité de la combattre.Après la mort des Demahis en 1850, Louise et sa mère doivent quitter la maison de Vroncourt mise en vente par la veuve et les enfants légitimes de Laurent Demahis.

Louise Michel obtient en 1851 le diplôme d'institutrice, lui permettant d'exercer dans les écoles pour filles. En septembre 1852, à 22 ans, elle crée une école libre à Audeloncourt où elle enseigne durant une année avant de se rendre à Paris où elle emménage.

En 1853, elle devient institutrice mais elle refuse de prêter serment à l'Empereur Napoléon III. Elle enseignera donc dans des écoles « libres », c'est-à-dire sans lien avec le pouvoir, d'abord en Haute-Marne, puis à Paris à partir de 1856. Ses méthodes pédagogiques s'inspirent de quelques grands principes : l'école doit être pour tous, pas de différence entre les sexes, nécessité d'une éducation à la sexualité, l'enseignant doit en permanence accroître son savoir. Sur ces idées, elle rencontre tout ce que Paris compte de républicains et d'avant-garde socialiste.

Pendant les quinze ans qui suivent, elle poursuit régulièrement son activité d'enseignante. Elle y enseigne avec passion, tout en écrivant des poèmes qu'elle adresse à Victor Hugo et qu'elle signe sous le pseudonyme d'Enjolras, personnage du roman Les Misérables. Ses écrits augurent déjà de la future militante. Elle prépare les épreuves du baccalauréat suivant les cours d'instruction populaire dirigés par les républicains Jules Favre et Eugène Pelletan, et qui élargissent son horizon politique. Elle entretient une correspondance de 1850 à 1879 avec Victor Hugo et lui adresse quelques poèmes.

En 1856 elle fréquente les milieux républicains avant d'adhérer aux thèses de son contemporain et socialiste anarchiste Auguste Blanqui. En 1869, elle devient secrétaire de la Société démocratique de moralisation, prônant la solidarité avec les ouvrières. A la même époque, elle rencontre Jules Vallès, journaliste, écrivain et homme politique d'extrême-gauche, Eugène Varlin, socialiste, communard, membre de la Première Internationale et Emile Eudes, socialiste, blanquiste, membre éminent de la Commune.


Louise Michel, révolutionnaire: une vie consacrée aux idéaux de la Commune de Paris.

En 1870, dans les ferments révolutionnaires d'une ville assiégée par la guerre franco-prussienne, Louise Michel crée une cantine pour ses élèves et milite contre l'arrestation de son ami Emile Eudes, par la IIIème République – alors nouvellement proclamée. Elle participe à la fondation du journal Le cri du peuple en février 1871, et prend une part active à la Commune de Paris, proclamée le 18 mars. Elle fonde le Comité de vigilance de Montmartre, étroitement lié à l'Association internationale des travailleurs (AIT), et endosse plusieurs rôles dans la guerre qui oppose Adolphe Thiers et les Versaillais aux Communards.

Elle est de tous les fronts avec la Commune de Paris dont elle est une militante très active et dont elle épouse les idéaux: démocratie directe reposant sur une citoyenneté active, règlements autogestionnaires dans les entreprises, ateliers coopératifs, libération de la femme soumise à des siècles de phallocratie, projets d'instruction pour les filles visant à affranchir les femmes des superstitions et de l'emprise étouffante de l'Eglise, salaire égal à travail égal, éducation populaire, "libre expansion de l'art, dégagé de toute tutelle gouvernementale et de tous privilèges", officialisation de l'union libre, bannissement de la prostitution considérée comme une forme de "l'exploitation commerciale de créatures humaines par d'autres créatures humaines. "

En 1870, après la défaite de Napoléon III, Louise Michel se bat pour une République démocratique, inspirée de la Convention de l'an II, et sociale. Elle sera de tous les combats pour la défense de Paris et pour réclamer l'élection de la Commune. À quarante ans, elle préside le Comité de vigilance des femmes de Montmartre. Le 18 Mars 1871, elle est au premier rang de ces femmes avec Paule Minck et Anna Jaclard, qui mettent en échec la tentative de Thiers de s'emparer des canons de la Garde Nationale. Pendant la Commune, elle combat dans la Garde nationale. Elle se bat sur les barricades de la "Semaine sanglante". Le 24 mai, sa mère ayant été prise en otage par les royalistes Versaillais, elle se constitue prisonnière.

Propagandiste, garde au 61e bataillon de Montmartre, ambulancière, et combattante, elle anime aussi le Club de la Révolution à l'église Saint-Bernard de la Chapelle. En avril-mai, lors des assauts versaillais contre la Commune, elle participe aux batailles de Clamart, Issy-les-Moulineaux, Neuilly. Sur la barricade de Clignancourt, en mai, elle participe au combat de rue dans lequel elle tire ses derniers coups de feu ; elle se rend pour faire libérer sa mère, arrêtée à sa place. Louise Michel est détenue au camp de Satory près de Versailles. Elle assiste alors aux exécutions et voit mourir ses amis, parmi lesquels Théophile Ferré exécuté avec l'ancien ministre de la Guerre de la Commune, Louis Rossel.

Le 16 Décembre 1872, elle passe devant un Conseil de guerre qu'elle transforme en tribune pour la défense de la révolution sociale. Elle est condamnée à la déportation dans une enceinte fortifiée. Elle est incarcérée à la prison d'Auberives en Haute-Marne, jusqu'à son départ pour la Nouvelle Calédonie le 24 août 1873 où elle arrive le 8 décembre.

Au bagne, elle reprend son travail d'institutrice auprès des Canaques. Elle les approuve quand ils se révoltent contre la colonisation. Elle se prend de sympathie pour les Algériens déportés après leur révolte de 1871.

suite à la page(18)

La mémoire au service des luttes : le génocide des peuples Héréro et Nama


Samuel Mahaharo, principal dirigeant herero de la lutte contre le colonialisme allemand

Par FUIQP & Alain Saint-Victor

Il y a 115 ans, le 11 janvier 1904, les peuples Herero et Nama du Sud-Ouest Africain allemand (la Namibie actuelle) se révoltaient contre les colonisateurs allemands. A l'origine de cette révolte populaire est la confiscation des meilleures terres par les colons, une confiscation qui empêche les Hereros de pratiquer la transhumance (migration périodique du bétail), ce qui peut causer la disparition de ce peuple nomade.

Sous la direction de Samuel Maharero (1856-1923), les Herero attaquent une garnison basée à Okahandja et parviennent à détruire les lignes de communication allemandes, le chemin de fer et le télégraphe.

Berlin réagit avec une sauvagerie exceptionnelle. En juin 1904, une troupe de 15 000 soldats débarquent, accompagnée de 6 vaisseaux de guerre. Pendant 5 mois un véritable carnage est mené méthodiquement avec bombardements et massacres n'épargnant pas les femmes, les vieillards et les enfants. Les Hereros sont contraints de fuir dans le désert du Kalahari mais les Allemands empoisonnent les points d'eau.

Un plan d'extermination est mis en place et les ordres sont précis : « Chaque Herero trouvé à l'intérieur des frontières allemandes, armé ou non, en possession de bétail ou pas, sera abattu ». En quelques semaines ce sont des dizaines de milliers de Hereros qui meurent de soif et de faim dans le désert.

Les autorités allemandes reconnaissent un nombre de morts allant de 25 000 à 40 000. En fait ils sont plus de 65 000 à périr dans ce génocide. Les survivants sont enchaînés et parqués dans 6 camps de concentration. Les détenus sont tatoués des lettres GH (Gefangener Herero : prisonnier Héréro). Plus de la moitié des prisonniers meurent en détention soit près de 8000 personnes). Ils sont contraints aux travaux forcés pour la construction du chemin de fer.

Le jeune généticien et futur nazi Eugen Fischer (1874-1967) procède sur les détenus à des expérimentations médicales et à des mensurations sur les cadavres dans une optique anthropologique et eugéniste. En 1911 il reste officiellement 15 000 Hereros soit moins de 20 % de la population initiale.

Au début de l'année 1905, c'est au tour des Namas de se révolter. Un nouveau massacre se met alors en place avec des méthodes identiques que celles utilisées sur les Hereros. Plus de 20 000 Namas sont ainsi massacrés.

Il faudra attendre 1985 pour que le génocide soit reconnu suite à une intervention de la Commission des droits de l'homme des Nations unies. En 2004, cent ans après les débuts des massacres, l'événement refait une nouvelle fois surface dans la presse allemande suite à une demande namibienne d'indemnisation. Le 10 juillet 2015, le ministre allemand des Affaires étrangères (SPD) Frank-Walter Steinmeier reconnaît publiquement « un crime de guerre et un génocide ».

Comme on peut le constater les méthodes qu'utiliseront les nazis ont d'abord été utilisées contre les colonisés. La colonisation est toujours et partout une barbarie.

Dans son livre *Discours sur le colonialisme* Aimé Césaire écrit: *Oui, il vaudrait la peine d'étudier, cliniquement, dans le détail, les démarches d'Hitler et de l'hitlérisme et de révéler au très distingué, très humaniste, très chrétien bourgeois du XXe siècle qu'il porte en lui un Hitler qui s'ignore, qu'Hitler l'habite, qu'Hitler est son démon, que s'il le vitupère, c'est par manque de logique, et qu'au fond, ce qu'il ne pardonne pas à Hitler, ce n'est pas le crime en soi, le crime contre l'homme, ce n'est pas l'humiliation de l'homme en soi, c'est le crime contre l'homme blanc, c'est l'humiliation de l'homme blanc, et d'avoir appliqué à l'Europe des procédés colonialistes dont ne relevaient jusqu'ici que les Arabes d'Algérie, les coolies de l'Inde et les nègres d'Afrique.*

Texte: FUIQP (Modifications et ajouts ASV)

Suite de la page (20)

Eventuellement, c'est une nouvelle étape dans la naissance du « System band» dont il fut l'un des membres fondateurs. Et là encore, il a su mettre en évidence ses capacités de compositeur dans: ***Complainte, Epreuve, Chagrin d'amour, Manman, Peyi pa pou vann*** etc. Magnanime et humble, cet ancien fils à papa qui a eu peu de frustration par rapport à certains collègues, n'a soufflé aucun mot, lorsque certaines de ses compositions ne lui ont pas été accréditées. Se contentant de chanter pour la délectation de ses fans. Car avec cette voix pénétrante *''El Siwo''* n'en demande pas mieux. C'est dire qu'avec le « System», ce ne fut pas pour lui un lit de roses; en plus des claques et coups de poignards dans le dos. Finalement, n'en pouvant plus, il abandonne le groupe en joignant le « Super Stars» de Dof Chancy, pour lequel il compose ***Lavi a bèl***, le seul succès de cette formation.

Toujours en oiseau migrateur, il renoue contact au début de ce millénaire avec « Les Frères Déjean», apportant à nouveau sa marque caractéristique dans un orchestre qui a laissé à ce carrefour le meilleur derrière lui. Pour ensuite se retirer sous les feux de rampe. En prenant le cap vers le Sud, spécialement à Georgia pour donner la priorité aux responsabilités familiales. Là- bas, il essaie de reprendre du service en solitaire, dans une communauté qui malheureusement n'a pas encore atteint ce point. Pour ensuite se regrouper derrière le guitariste Réginald Benjamin dans la formation du « New-System», tentative mort née. Puis, entre les va-et-vient entre Georgia, New-York et Port-au-Prince où il essayé de colmater les brèches dans ses enclos du Bas-Peu-de –Chose. Mais, sans succès. Bien que dans les temps récents, on l'a vu animer le groupe « Retro Musical Band» de New-York avec Peddy, Chinois et autres dans les différents bistrots de l'aire métropolitaine. En plus d'un retour inattendu dans la refondation du « System Band». Un autre pari à gagner pour Harold «debaba-el siro » Joseph et ses années folles que ses admirateurs ne sont pas près d'oublier, lorsqu'il était leur clef de Sol.

Suite de la page (8)

Tout d'abord, lors d'une séance d'audition au Sénat de la République du Directeur de l'Office Nationale d'Identification, Jude Jacques Élibert. Sans se faire prier, celui-ci, peut-être sous pression des questions des sénateurs, a craché un morceau qui ne laisse personne indifférent, à commencer par l'opposition qui a les yeux fixés sur les prochaines élections. Jude Jacques Élibert en tant que patron de l'ONI sait de quoi il parle, il a simplement déclaré que madame Martine Moïse, l'épouse du chef de l'Etat, avait fait le voyage de Cannes, en France, avec la délégation de l'ONI en vue de la signature de l'accord avec l'entreprise Dermalog lors du salon Trustech, un salon de technologie et d'innovation. Face au tollé qu'a provoqué cette révélation, le Directeur de l'ONI s'est rebiffé, en essayant de se rétracter lorsqu'il a réalisé les conséquences de ses déclarations. Sauf que le mal est fait.

Depuis, non seulement certains sénateurs sautent sur l'occasion pour commencer à mettre en doute l'impartialité de la Firme Dermalog qui pourrait servir les intérêts du pouvoir lors des futurs scrutins à travers les registres qu'elle transmettra au CEP, mais l'opposition trouve là une nouvelle occasion pour dire que le pouvoir cherche déjà à assurer ses arrières avec les listes électorales fantaisistes ou truquées. Les parlementaires et l'opposition en général estiment que la présence de la Première dame dans cette fameuse délégation en France pour rencontrer les responsables de Dermalog est un mauvais signe pour les prochains scrutins. Ils ne comprennent pas que Martine Moïse qui ne détient aucun mandat officiel et qui n'est pas une élue puisse être partie prenante dans un dossier aussi sensible que les fichiers de l'ONI servant de listes électorales pour le CEP. Ils demandent à quel titre l'épouse de Jovenel Moïse se trouvait à Cannes aux côtés du Directeur de l'ONI pour l'influencer sur la signature du contrat avec une entreprise dont les instances légales haïtiennes, entre autres, la Cour Supérieure des Comptes et du Contentieux Administratif (CSCCA) n'ont pas validé le contrat.

Même le très silencieux Jude Célestin, pourtant très avare en déclarations publiques et aussi rare dans les médias depuis son cuisant échec présidentiel, est sorti de son silence pour dire son étonnement : « La situation est d'autant plus préoccupante que la Cour supérieure des comptes et du contentieux administratif n'avait pas avalisé le contrat » dit-il. Après que le sénateur de l'Ouest Patrice Dumont eut à dire : «*Si donc Mme Moïse est mêlée à cela, il s'agit d'un cas de népotisme aggravé d'imposture posé par le chef de l'État et son épouse*» et «le népotisme est assimilé à la corruption ». Bien sûr c'est l'ensemble de l'opposition allant de Me. André Michel du Secteur Démocratique et Populaire (SDP) à la Secrétaire générale de la Fusion des Sociaux Démocrates, Edmonde Supplice Beauzile, qui exige des explications sur la présence inopinée de Martine Moïse en France au moment où les autorités haïtiennes devaient signer avec cette entreprise allemande. Selon la patronne de la Fusion, «cette liaison de la Première dame à la passation de ce contrat illégal peut se montrer de plus en plus douteuse en suivant les ramifications et son implication au regard de sa responsabilité directe dans les projets d'identification. »

D'où la nécessité de poursuivre une enquête approfondie et impartiale sur le sujet en vue de déterminer la responsabilité de chaque acteur». Certes, la présidence de la République se défend et crie à la manipulation. Le cabinet de la Première dame a même expliqué de manière cafouilleuse à travers un communiqué de presse que l'épouse du Président Jovenel Moïse a rencontré par hasard le Directeur de l'ONI dans l'avion qui devait les conduire à Paris et aussi par hasard qu'ils se sont rencontrés au Salon Trustech à Cannes sur le stand, toujours par hasard, de Dermalog. Rien que de la coïncidence donc. Alors même que, dans des vidéos qui font le tour des réseaux sociaux, on voit bien une sorte de complicité entre Mme. Moïse et Jude Jacques Élibert en train de discuter et d'échanger leurs points de vue sur le stand de Dermalog dans le cadre de leur visite commune au Salon.

D'ailleurs, la Première dame n'a pas hésité à expliquer son rôle à Cannes. On y apprend dans l'une des vidéos que « Pendant cette conférence, nous nous efforcerons de trouver tout ce qui est bon et bien pour le pays », indique Martine Moïse. « Dans notre cas, nous avons trouvé des compagnies capables de nous aider dans le programme « Konte m, mwen konte » pour enregistrer les enfants du pays auprès des Bureaux d'Etat civil ». « Nous avons trouvé des compagnies qui peuvent nous aider sur le point de la sécurité. Nous avons trouvé des compagnies capables de nous aider au niveau du Business Process Outsourcing (BPO), le programme du Président Jovenel destiné à redonner de l'espoir aux jeunes qui désespèrent après leurs études ». En gros, il n'y a rien de fortuit dans la présence de Martine Moïse dans cette délégation. Elle était donc en mission d'une part pour le compte de son programme « Konte m mwen konte » qui est une sorte de structure sociale s'occupant des enfants comme font toutes les Premières dames du monde. Sauf qu'en Haïti, elles détournent leurs activités caritatives et sociales en vue de soutenir politiquement leurs maris-Présidents.

Le cas de Mme. Sophia Martelly avec sa Fondation Rose et Blanc qui entre déjà en campagne pour le compte de son mari Sweet Micky dans le cadre de la prochaine présidentielle de 2022 à travers des aides sociales et caritatives n'échappe à aucun observateur de la vie politique haïtienne. Deuxièmement, Martine Moïse était en mission spéciale afin de finaliser le juteux marché avec Dermalog estimé à près de 28 millions (27,7) de dollars américains. L'ébauche du contrat avait été signée le 16 février et le 4 avril 2018. Selon certains leaders de l'opposition, Martine Moïse a fait coup double en France. D'une part, elle a pu avec le Directeur de l'ONI finaliser le contrat et donc tirer un pourcentage conséquent pour le clan au pouvoir. Car, selon le député d'Aquin, Jean Robert Bossé, « le pouvoir cherche à faire de l'argent ». D'autre part, s'assurer que c'est une Firme en qui le pouvoir a toute confiance qui va gérer le système d'enregistrement des Cartes d'Identification Nationale (CIN), donc les listes électorales. Une démarche qui ne rassure pas l'opposition qui croit que **« l'implication de la Première dame dans le choix de la firme allemande Dermalog pour refaire le système national d'identification est l'expression de la volonté du pouvoir de « contrôler la base de données électorales aux fins de falsifier les résultats des prochaines législatives et du tiers du Sénat ». « Il y a lieu pour les partis politiques de l›opposition de se mobiliser pour faire échec à ce plan macabre du pouvoir exécutif » toujours d'après les déclarations du député Jean Robert Bossé d'Aquin.**

Pour finir, les questions que l'on peut se poser : que vient faire Martine Moïse dans un dossier ne relevant pas de ses attributions ni de ses compétences ? Pourquoi en Haïti le nom de la femme du Président doit être toujours associé avec les activités relevant des autorités politiques alors qu'elle n'a rien à y voir ? Pourquoi d'ailleurs, le chef de l'Etat laisse-t-il son épouse se mêler dans des activités dont il sait que cela risque de porter préjudice à la crédibilité de sa présidence ? Il ne s'agit pas d'empêcher la Première dame d'entreprendre des activités à caractère social comme cela se passe dans tous les pays du monde où l'épouse du Président est assez active dans des domaines relevant de ses attributions en tant qu'épouse du chef de l'Etat.

Mais elle évite toujours de se mêler dans des domaines publics ou institutionnels afin qu'il n'y ait pas de mélange de genre et confusion dans le rôle. En Haïti, où les soupçons de fraudes, corruptions et népotisme pèsent souvent sur les responsables politiques qui laissent leur femme, leurs enfants occuper des fonctions ou jouer des rôles à caractère public, il serait temps que ce genre de pratique cesse et ce dans l'intérêt de tous. Cela permettra qu'il n'y ait point de doutes ni de soupçons sur les activités sociales des proches du Président de la République ni sur celles entreprises par sa famille, sa femme et ses enfants en particulier. Comme chacun le sait, et ce serait mieux pour tout le monde, la femme de César doit être au-dessus de tout soupçon.

C.C

Re-Colonisation !



L'Empire britannique sur lequel le soleil ne se couche jamais



L'empire français « apporte » la civilisation

Par Thierry Meyssan

Pour Thierry Meyssan, une des conséquences de la fin successive du monde bipolaire et du monde unipolaire est le rétablissement des projets coloniaux. Successivement, des dirigeants français, turcs et anglais ont publiquement déclaré le retour de leurs ambitions. Reste à savoir quelles formes elles pourraient prendre au XXIème siècle.

L'empire français

Depuis une décennie, nous avons relevé, comme une incongruité, la volonté française de rétablir son autorité sur ses anciennes colonies. C'était la logique de la nomination par le président Nicolas Sarkozy de Bernard Kouchner comme ministre des Affaires étrangères. Il substitua la notion anglo-saxonne de « Droits de l'homme » à celle des Révolutionnaires français de « Droits de l'homme et du citoyen » [1]. Plus tard, son ami, le président François Hollande déclara, lors d'une conférence de presse en marge de l'Assemblée générale des Nations Unies, qu'il était temps de rétablir un mandat sur la Syrie. C'est encore plus clairement que le petit neveu de l'ambassadeur François George-Picot (celui des accords Sykes-Picot), l'ancien président Valéry Giscard d'Estaing, en parla. Et c'est évidemment de cette manière qu'il faut comprendre la volonté du président Emmanuel Macron de continuer la guerre contre la Syrie, sans les États-Unis.

Il y a toujours eu en France un « parti colonial » qui traversait les partis politiques et agissait comme un lobby au service de la classe possédante. Comme à chaque période où il devient difficile à des capitalistes sans scrupules d'écraser la main d'œuvre nationale, le mythe de la conquête coloniale ressurgit. Si les « Gilets jaunes » se révoltent, alors poursuivons « l'exploitation de l'homme par l'homme » sur le dos des Syriens.

Jadis cette forme de domination se cachait, selon les mots de Jules Ferry —sous les auspices duquel François Hollande consacra son mandat [2]—, derrière « le devoir d'apporter la civilisation ». Aujourd'hui, elle vise à protéger les peuples dont les élus sont qualifiés de « dictateurs ».

La France n'est pas la seule ancienne puissance coloniale a réagir ainsi. La Turquie n'a pas tardé à suivre.

L'empire ottoman

Trois mois après la tentative d'assassinat et le coup d'État avorté de juillet 2016, le président Recep Tayyip Erdo an prononçait le discours inaugural de l'université qui porte son nom (RTEÜ). Il dressait alors un aperçu des ambitions de la République turque depuis sa création et de celles de son nouveau régime [3]. Faisant explicitement référence au « Serment national » (Misak-ı Millî) [4], adopté par le Parlement ottoman le 12 février 1920, il justifiait son irrédentisme.

Ce serment, qui fonde le passage de l'Empire ottoman à la République turque, revendique les territoires du Nord-Est de la Grèce (la Thrace Occidentale et le Dodécanèse) [5], de tout Chypre, du Nord de la Syrie (y compris Idleb, Alep et Hassakeh), et du Nord de l'Iraq (y compris Mossoul).

Actuellement l'empire en re-formation occupe déjà le Nord de Chypre (la pseudo « République turque de Chypre du Nord »), le Nord-Ouest de la Syrie et une petite partie de l'Iraq. Pour toutes ces zones, où la langue et la monnaie turques s'appliquent, un préfet (« wali ») a été nommé dont le bureau se trouve au Palais blanc d'Ankara.

L'empire britannique

Le Royaume-Uni, quant à lui, hésite depuis deux ans sur son avenir après le Bréxit.

Peu après l'arrivée de Donald Trump à la Maison-Blanche, le Premier ministre Theresa May s'était rendue aux États-Unis. S'adressant aux responsables du Parti républicain, elle avait proposé de rétablir le leadership anglo-saxon sur le reste du monde [6]. Mais le président Trump avait été élu pour liquider les rêves impériaux, pas pour les partager.



L'empire ottoman se fonde sur l'ignorance de ses sujets. Il a fermé les écoles du monde arabe

Déçue, Theresa May voyagea en Chine pour proposer au président Xi Jinping de contrôler avec lui les échanges internationaux. La City, disait-elle, est prête à assurer la convertibilité des monnaies occidentales en Yuan [7]. Mais le président Xi n'avait pas été élu pour faire affaire avec l'héritière de la puissance qui démantela son pays et lui imposa la guerre de l'opium.

Theresa May tenta une troisième formule avec le Commonwealth [8]. Certaines des anciennes colonies de la Couronne, comme l'Inde, connaissent aujourd'hui une forte croissance et pourraient devenir de précieux partenaires commerciaux. Symboliquement le dauphin de la Couronne, le prince Charles, fut porté à la présidence de cette association. Madame May annonça que l'on allait enfin se diriger vers un Royaume-Uni global (Global Britain)

Dans un entretien au Sunday Telegraph du 30 décembre 2018, le ministre britannique

suite à la page(17)

Suite de la page (12)

corrompus. Ou alors les pirates ont simplement eu peur des représailles de Rome. Quelle que soit la raison, l'armée de Spartacus était piégée en Calabre.

On peut imaginer le choc terrible que cela représentait pour Spartacus et ses camarades. Après l'échec du plan sicilien, la position des esclaves était désespérée. Au début de 71 av. J.-C., huit légions de Crassus se sont jetées contre eux. Les esclaves étaient dos à la mer sans échappatoire. De pires nouvelles étaient à venir. L'assassinat de Quintus Sertorius, qui avait mené la rébellion en Espagne, a permis au Sénat romain de rappeler Pompée de cette province. Comme si cela ne suffisait pas, Marcus Terentius Varro Lucullus a été rappelé de Macédoine. L'État romain, qui avait montré tant de mépris pour les esclaves, concentrait désormais toutes ses forces contre eux.

Il semble qu'après une petite escarmouche, Spartacus a fait crucifier un prisonnier romain. Les propagandistes romains ont rapporté cela comme une preuve de « la nature cruelle et barbare » des rebelles. Cependant, la crucifixion était le châtiment normal pour les esclaves. Toute l'histoire nous montre que les maîtres, non les esclaves, emploient toujours la cruauté la plus barbare. C'était peut-être un affront calculé, car la crucifixion était une méthode d'exécution particulièrement cruelle et humiliante qui n'était d'habitude pas utilisée sur les romains. Par cet acte, Spartacus disait à ses ennemis : « Vous pensez que les vies d'esclaves ne valent rien, dans ce cas nous vous ferons payer chèrement vos actions ». Ce récit, comme tous les autres rapportés par les romains, avait pour but de justifier le massacre des esclaves.

L'excès de confiance a joué un grand rôle dans la défaite de la rébellion, comme Plutarque nous le rapporte : «Spartacus, après une si grande défaite, se retira vers les montagnes de Pételie. Il était suivi et harcelé par Quintus, lieutenant de Crassus, et Scrofa, son questeur. Spartacus se tourna brusquement contre eux et les mit en fuite. Scrofa fut dangereusement blessé, et on eut de la peine à le sauver des mains des ennemis. Ce succès, en inspirant aux fugitifs la plus grande fierté, causa la perte de Spartacus ; ses troupes, ne voulant plus éviter le combat ni obéir à leurs chefs, les forcèrent à revenir sur leurs pas à travers la Lucanie, pour attaquer les Romains. C›était faire le jeu de Crassus, qui venait d›apprendre que Pompée approchait. »

Le très prudent Crassus ne voulait pas de bataille frontale contre un ennemi dont la force, le courage et l'ingéniosité avaient défait les romains à plusieurs reprises. Plutôt que d'attaquer, il a ordonné à ses troupes de construire un mur fortifié à travers l'isthme, dans l'espoir d'obtenir la reddition des esclaves en les affamant. Toute la puissance technologique de Rome était mobilisée pour battre les esclaves. Selon les dires de Plutarque : « Crassus fit tirer d›une mer à l›autre une tranchée de trois cents stades de longueur, sur une largeur et une profondeur de quinze pieds, le long de laquelle il éleva une muraille d›une épaisseur et d›une élévation étonnantes. » En construisant ce mur, il accomplissait deux objectifs : préserver le moral de ses soldats de l'inactivité et priver l'ennemi de nourriture et de fourrage.

Tous ces efforts ont été vains. Malgré ces terribles perspectives, Spartacus montrait encore une étonnante compréhension tactique. Lors d'une nuit d'orage, au milieu d'une tempête de neige, Spartacus a ordonné à ses camarades de remplir une partie du fossé avec de la terre et des branchages. Moyennant quoi le tiers de son armée a pu le traverser. Mais ce n'était qu'une dernière démonstration de force, un dernier élan avant l'effondrement final de la révolte. Avec ce coup audacieux, il a réussi à briser les lignes de Crassus et à fuir vers Brundisium (Brindisi) où l'armée de Lucullus débarquait.

Quand il vit que Spartacus s'échappait, Crassus fut terrifié à l'idée que l'armée d'esclaves ne marche vers Rome. De fait, c'était probablement la meilleure option, voire la seule et unique option valable : tout miser sur un dernier coup à la tête de l'ennemi. De nouvelles divisions dans les rangs des esclaves ont rendu impossible l'application de ce plan. Une fois encore, une partie de l'armée de Spartacus s'est mutinée, a abandonné son commandement et a établi un camp sur le lac de Lucanie. A nouveau, la division a eu des conséquences désastreuses. Crassus a attaqué les esclaves dissidents et les a chassés du lac. Il les aurait tous écrasés sans l'intervention de Spartacus.

A suivre

Suite de la page (7)

continuing MINUSTAH presence in Haiti" U.S. Embassy, Port-au-Prince, 2008-10-01]

"*Le départ de la MINUSTAH est sans aucune importance*", a témoigné Happel. *"Haïti est moins sûre qu'avant le tremblement de terre. Les 14.000 membres de la police nationale sont incapables de maintenir l'ordre et la sécurité pour une population de neuf millions. Le départ de la mission de l'ONU n'est pas un signe de progrès"*. De toute façon, elle a été remplacée par la Mission des Nations Unies pour l'appui à la justice en Haïti, MINUJUSTH.

Marutollo, lui, a sélectionné quelques mots du rapport d'Happel pour affirmer que la stabilité était revenue en politique: *"Depuis 2017, Haïti a enfin un président élu et un parlement complet, pour la première fois depuis 2012»*. Dès le premier jour du procès, Happel a rétorqué que les faits sur le terrain sont ignorés, que le président règne par décrets et que l'instabilité politique continue. Le surlendemain, Concannon a renchéri: *"Le tremblement de terre a exacerbé les problèmes chroniques. Il y a une profonde crise de corruption (avec le cas de PetroCaribe) et le gouvernement dirige le pays à partir de tentes"*. Le président a été élu avec 50% des 20% qui ont voté, soit il est soutenu par 10% de l'électorat . *"La démocratie peut vraiment l'emporter, mais nous ne sommes pas encore là"*, a-t-il conclu en réponse à l'argument de la défense que la situation en Haïti était aussi mauvaise avant le tremblement de terre et qu'il ne s'agit dès lors plus de circonstances "extraordinaires et temporaires" mais d'un état chronique.

Trois massacres perpétrés en toute impunité par la police

Concannon a parlé en détail de la sécurité publique, commençant par rappeler que le tremblement de terre avait également détruit les prisons, et que 4.000 prisonniers, dont certains criminels, se sont retrouvés dans la rue. Non seulement cela, mais la police en rajoute ellemême avec trois massacres dont elle s'est rendue responsable. Celui de Lilavois en octobre 2017 où, suite à l'assassinat d'un des leurs par des malfaiteurs, des agents de la Brigade d'opération et d'intervention départementale (BOID) se sont vengés sur la population civile, y compris des enfants, en les tuant ou bâtonnant, incendiant des maisons et des commerces, brûlant des voitures et des motocyclettes, dans un massacre comparable à «*un acte terroriste*», tant dans sa méthode que dans ses résultats, selon l'Observatoire haïtien des droits humains (OHDH).



Soufflant à 220 km/h, l'ouragan Matthew d'octobre 2016 a complété le désastre provoqué par le tremblement de terre en touchant 2,1 millions de personnes – notamment par la destruction de récoltes – et détruisant plus de 236.000 habitations, accentuant encore la crise du logement

Tout juste un mois plus tard, le 13 novembre 2017 à l'aube, une escouade de la police nationale, secondée par la toute nouvelle mission de l'ONU, s'est déchainée pendant six heures dans le quartier de Grand Ravine à Port-au-Prince, laissant neuf morts derrière elle, une école dévastée, et les cartouches vides de cinq bombes lacrymogènes et une centaine d'obus d'artillerie lourde. Pour toute excuse, la porte-parole de l'ONU, Sophie Boutaud de la Combe a prétendu que *«Les morts civils signalés ne faisaient pas partie de l'opération envisagée mais d'une action unilatérale menée par certains officiers* [de la police haïtienne] *après la conclusion de l'opération»*.

Notons que le rôle officiel de la MINUJUSTH est d'*"aider le gouvernement d'Haïti à continuer à développer la police nationale haïtienne (PNH); renforcer les institutions d'État de droit en Haïti, notamment la justice et les prisons; et promouvoir et protéger les droits humains, le tout dans le but d'améliorer la vie quotidienne du peuple haïtien"*…

Or, *"ce qui avait commencé comme une opération anti-gang dans un quartier pauvre et en grande partie oublié - dans un pays pauvre et en grande partie oublié - a abouti à l'exécution sommaire de civils innocents sur un campus scolaire"*.

Troisième massacre, un an jour pour jour après Grand Ravine c'est au crépuscule du 13 novembre que des membres de gangs et des individus portant l'uniforme de la BOID sont descendus, cette fois dans le quartier de La Saline, faisant 71 morts, y compris femmes et enfants, onze femmes violées, 150 maisons pillées. D'après l'ambassade des Etats-Unis, il s'agissait d'une guerre de turf entre deux gangs rivaux. Les résidents, eux, expliquent que la police nationale soutient le PHTK duvaliériste au pouvoir et que celui-ci voulait punir et neutraliser les habitants de ce quartier connu pour ses manifestations antigouvernementales et pro-Lavalas, quatre jours avant une protestation nationale contre le détournement de deux milliards de dollars relatif à PetroCaribe.

En tout cas, *«Le massacre de La Saline est le résultat de l'incapacité de l'Etat à garantir la sécurité sur tout son territoire national»*, indique la Fondasyon Je Klere qui a également fait un rapport. «Les zones sans loi se multiplient», a déclaré sa responsable, Marie-Yolene Gilles. «Les autorités n›ont rien dit. Ils n›ont même pas condamné ce massacre».

Avant, a témoigné Concannon au procès TPS, il y avait également des massacres par des éléments de police hors de contrôle, comme à Martissant en 1999, *"mais alors le gouvernement répondait et intentait un procès à la police. Maintenant il y a un silence total. Il n'y a plus d'imputabilité"*. Et de préciser: *"Avant, la crise était chronique, maintenant elle est aigüe"*.

(A suivre)

Inde : Pourquoi 200 millions de travailleurs se sont-ils mis en grève ?

Par ANISH R.M.

La grève lancée par dix centrales syndicales s'oppose à une proposition de limiter la constitution et les pouvoirs des syndicats et en faveur d'un salaire minimum de 18 000 roupies ainsi que pour protéger le secteur public.

Les 8 et 9 janvier, les travailleurs de toute l'Inde participent à une grève nationale. L'appel à la grève a été lancé par dix des plus grands syndicats du pays. La grève nationale d'un jour appelée par les mêmes syndicats en 2016 avait rassemblé plus de 180 millions de participants et a été la plus grande mobilisation de travailleurs, à l'époque.

La grève a lieu à quelques mois des élections législatives où le gouvernement du parti Bharatiya Janata, de droite, et du Premier ministre Narendra Modi se présente pour un second mandat.

Qui organise la grève ?

La grève est organisée par 10 centrales syndicales (CTUO), à savoir le Congrès national des syndicats indiens (INTUC), All India Trade Union Congress (AITUC), le Centre for Indian Trade Unions (CITU), Hind Mazdoor Sabha (HMS), Trade Unions Coordination Centre (TUCC), Self Employed Women's Association (SEWA), All India Central Council of Trade Unions (AICCTU), Labour Progressive Federation (LPF), United Trade Union Congress (UTUC), et All India United Trade Union Centre (AIUTUC).

Ce sont les fédérations syndicales nationales qui mobilisent le plus de travailleurs en Inde et qui représentent la plus grande partie des syndiqués du pays. Beaucoup d'entre elles sont affiliées à différents partis politiques, le plus souvent dans l'opposition, avec des degrés d'autonomie divers. Dans la grève actuelle, seule une centrale syndicale, la Bharatiya Mazdoor Sangh (BMS), une organisation sœur du BJP au pouvoir, reste à l'écart.

Quelles sont les revendications de la grève ?

Le déclencheur immédiat de la grève était le projet de loi de 2018 sur l'amendement syndical, proposée par le gouvernement Modi en août de l'an dernier. Le projet de loi prévoit d'accorder une reconnaissance statutaire aux syndicats de l'État et du gouvernement central ainsi que de donner des pouvoirs discrétionnaires étendus aux gouvernements respectifs pour prendre cette décision.

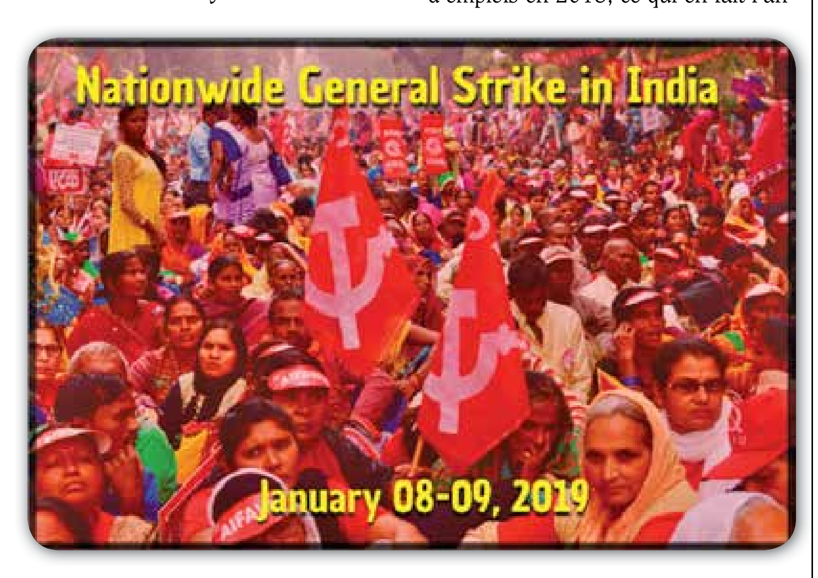
Le projet de loi ne donne pas non plus de critères pour cette reconnaissance ni ne se réfère aux normes existantes comme celles qui étaient en vigueur pour reconnaître une centrale syndicale. Cela va à l'encontre des pratiques établies qui ont fait l'objet de consultations tripartites (employeurs, employés et gouvernement) par le passé. Cela menace aussi la très faible portée des organisations de travailleurs en Inde. La proposition de loi a incité les 10 syndicats à déclarer la grève générale nationale le 28 septembre 2018.

Mais à plus grande échelle, les syndicats ont présenté au gouvernement, comme élément de leur grève, une charte revendicative en 12 points. Les revendications vont de l'augmentation du salaire mensuel minimum à 18 000 roupies et de la sécurisation et de la protection du secteur public à l'augmentation des prix et à la sécurité alimentaire. La charte inclut spécifiquement l'interdiction de la participation étrangère ou privée dans certaines entreprises publiques importantes du pays, l'armement, les chemins de fer et



Ce sont les fédérations syndicales nationales qui mobilisent le plus de travailleurs en Inde et qui représentent la plus grande partie des syndiqués du pays.

les autres transports publics ainsi que la banque et la finance. Elles visent également les propositions du gouvernement visant à amender ou à modifier les lois et la codification des droits des travailleurs et des syndicats.



Nombre de ces propositions visent à « faciliter » les conditions offertes aux entreprises. Les syndicats ont également appelé à la protection des droits de l'immense masse de travailleurs informels et au traitement immédiat de la crise agraire qui sévit dans le pays.

Quelles sont les conditions de la main-d'œuvre et du travail en Inde ?

L'Inde compte plus de 520 millions de travailleurs, dont 6% à 7% seulement sont employés dans des entreprises du secteur formel et dont à peine 2% sont syndiqués. La plus grande partie de la syndicalisation se limite aux employés du secteur public, et très peu de syndicats officiels sont actifs dans les secteurs privé ou informel.

La dernière enquête sur l'emploi et le chômage réalisée par le gouvernement en 2012 estimait que plus de 62% des personnes employées étaient des travailleurs payés à la journée, ce qui rend leur source de revenus saisonnière et très vulnérable aux fluctuations du marché.

Il n'y a pas grand-chose qui indique que les choses aient beaucoup changé ces sept dernières années. Si quelque chose a changé, c'est la nature même du travail non organisé. Ceux qui ont été dépossédés par la crise agraire qui frappe l'Inde rurale depuis la moitié des années 1990 se sont mis à migrer vers les centres urbains à la recherche de moyens de subsistance.

Selon le dernier recensement, de 2011, plus de 450 millions d'Indiens ont émigré vers d'autres régions, généralement vers des centres urbains, ce qui représentent 37% de la population. Une majorité d'entre eux, sinon tous, ont migré vers un autre endroit pour gagner leur vie. La plupart d'entre eux ne migrent que pour travailler seulement de brèves périodes, ce qui non seulement rend la syndicalisation de ce groupe extrêmement difficile mais aussi très vulnérable à l'exploitation.

L'Inde a un des salaires moyens les plus bas au monde. En 2018, on estimait que le salaire mensuel moyen s'élevait à 7 000 roupies (100 dollars US) environ. Pour les travailleurs du secteur informel, le montant est d'environ 4 500 roupies (64 dollars US). En outre, la création d'emplois sous l'actuel gouvernement BJP a été extrêmement faible.

Dans un pays où plus de 13 millions de gens entrent chaque année sur le marché du travail, le gouvernement, selon ses propres estimations, n'a pu créer que quelque 400 000 emplois au cours des trois premières années de son mandat, entre 2014 et 2017.

Une nouvelle étude réalisée par un groupe de réflexion privé a estimé que l'Inde a perdu environ 11 millions d'emplois en 2018, ce qui en fait l'année la moins performante dans la création d'emplois pour l'Inde après des décennies.

Quelle est la position des syndicats à l'égard du gouvernement actuel ?

Dans une conférence de presse tenue le 7 janvier, les dirigeants des dix syndicats soulignent l'attitude du gouvernement à l'égard des syndicats en général. La grève avait été annoncée en septembre, mais le gouvernement n'a pas approché les syndicats pour négocier.

En fait, la mise à l'écart des syndicats par le gouvernement est un vieux problème. Plus tôt, en juillet 2018, le Congrès national des syndicats indiens (INTUC), une centrale syndicale affiliée au plus grand parti d'opposition, le Parti du Congrès, s'était retiré des consultations tripartites en raison de différends internes à sa direction.

Depuis lors, tous les syndicats nationaux, à part le BMS, ont commencé à boycotter les consultations tripartites, qu'ils ont dénoncées comme « une simple formalité ». Les relations entre le gouvernement et les syndicats évoluent parallèlement à la relation aigre et de plus en plus conflictuelle que le gouvernement entretient actuellement avec l'opposition.

Bien que la grève soit à bien des égards une conséquence inévitable de l'acrimonie entre le gouvernement, l'opposition et les syndicats, elle va en réalité bien au-delà.

Quelles sont jusqu'à présent les réactions à la grève ?

La plupart de la presse nationale, en particulier les chaînes TV d'information, n'ont pas encore commencé à couvrir la grève et ont choisi de se centrer sur d'autres questions. Même le gouvernement s'est montré indifférent, mais la grève a visiblement ébranlé le pouvoir. Dans la capitale nationale et l'État voisin du Haryana, l'atroce loi sur le maintien des services d'urgence [Emergency Services Maintenance Act (ESMA)] a été imposée aux travailleurs des transports et à d'autres employés gouvernementaux, ce qui leur interdit de participer à la grève. Dans d'autres États comme le Bengale occidental et le Tamil Nadu, les gouvernements locaux ont refusé aux travailleurs l'autorisation de faire grève.

D'autre part, les paysans et les ouvriers agricoles dans toute l'Inde ont étendu leur soutien, avec des organisations comme les All India Kisan Sabha (AIKS) et le Syndicat des travailleurs agricoles de toute l'Inde (AIAWU), déclarant une « grève rurale » de soutien. Les syndicats et les organisations étudiantes de plusieurs grandes universités ont offert leur soutien et se sont portés volontaires pour sensibiliser la population sur la grève et les conditions de la classe ouvrière.

Dans l'ensemble, la grève est restée pacifique, mais des confrontations entre des fonctionnaires et des manifestants ont été rapportées à de nombreux endroits. On a également rapporté des arrestations et des détentions de dirigeants syndicaux. Néanmoins, dans plusieurs États, la grève a reçu un large soutien de la population. Tout cela uniquement au début de la journée. Reste à voir comment les classes dirigeantes vont réagir lorsque la grève s'installera.

People Dispatch 8 Janvier 2019
Traduit par Diane Gilliard
Investig'Action 14 Janvier 2019

Suite de la page (3)

de maintien de la paix" sous la direction de Washington.

La Charte démocratique est un pacte promu par Washington, adopté le 11 septembre 2001, qui autorise l'intervention militaire de l'OEA si deux tiers des 34 pays membres actifs de l'OEA le votent. Washington a besoin de 22 voix.

« Le président Donald Trump réfléchit sur l'opportunité de reconnaître Juan Guaidó le président de l'Assemblée nationale contrôlée par l'opposition au Venezuela comme le chef de facto du Venezuela au lieu du président Nicolás Maduro, selon deux personnes », a rapporté the Sacramento Bee le 15 janvier 2019.

Ces derniers jours, des mouvements populaires vénézuéliens ont mis en place des «camps anti-impérialistes» pour défendre la souveraineté du Venezuela, selon le site d'informations vénézuélien, Analyses.com.

"J'ai indiqué aux gens: cette écharpe présidentielle est à vous, ce pouvoir est à vous", a déclaré Maduro dans son discours lors de son entrée en fonction. «Il n'appartient ni à l'oligarchie ni à l'impérialisme. Il appartient au peuple souverain du Venezuela! »

Pendant ce temps, en Haïti, le lundi Le 14 janvier, une délégation d'organisations populaires s'est rendue à l'ambassade du Venezuela à Port-au-Prince pour dénoncer le vote de l'OEA du gouvernement haïtien et exprimer sa solidarité avec le président Maduro et le peuple vénézuélien. Des représentants du Mouvement populaire démocratique (MODEP), du KONBIT, de l'Assemblée des voisins de Solino et d'esclaves révoltés faisaient partie des divers groupes communautaires et syndicats qui se sont engagés à maintenir leur soutien par le biais de manifestations, de grève et de conférences.

Suite de la page (15)

de la Défense, Gavin Williamson, a dressé son analyse de la situation. Depuis le fiasco du Canal de Suez, en 1956, le Royaume-Uni mène une politique de décolonisation et retire ses troupes du reste du monde. Il ne conserve aujourd'hui de bases militaires permanentes qu'à Gibraltar, à Chypre, à Diego Garcia et aux Malouines (« Falklands » selon leur dénomination impériale). Depuis 63 ans, Londres se tourne vers l'Union européenne, que Winston Churchill a imaginée, mais à laquelle il ne pensait pas initialement que l'Angleterre adhérerait. Le Brexit « déchire cette politique ». Désormais, « le Royaume-Uni est de retour en tant que puissance globale ».

D'ores et déjà Londres envisage d'ouvrir deux bases militaires permanentes. La première devrait être en Asie (à Singapour ou à Brunei), la seconde en Amérique latine. Probablement au Guyana de manière à participer à la nouvelle étape de la stratégie Rumsfeld-Cebrowski de destruction des régions du monde non-connectées à la globalisation. Après les « Grands lacs africains », le « Moyen-Orient élargi », le « Bassin des Caraïbes ». La guerre commencerait avec une invasion du Venezuela par la Colombie (pro-US), le Brésil (pro-Israélien) et le Guyana (pro-Britannique).

Ne s'embarrassant pas du discours lénifiant des Français, les Anglais édifièrent un empire avec le concours de multinationales au service desquelles ils placèrent leur armée. Ils divisèrent le monde en deux, résumé par ce titre : le souverain était roi d'Angleterre (donc soumis ici à la tradition politique) et empereur des Indes (c'est-à-dire succédant à la Compagnie privée des Indes et pur autocrate là-bas).

La décolonisation était un corollaire de la Guerre froide. Elle a été imposée aux États d'Europe occidentale par le duopole des USA et de l'URSS. Elle s'est maintenue durant le monde unipolaire, mais ne rencontre plus d'obstacle depuis le retrait états-unien du « Moyen-Orient élargi ».

Il est difficile d'anticiper quelle forme la colonisation future prendra. Jadis, elle était rendue possible par d'importantes différences de niveau d'éducation. Mais aujourd'hui ?

Thierry Meyssan

Notes

[1] La différence des deux fut le principal sujet de débats durant la Révolution française. Leur incompatibilité fut notamment le thème du livre éponyme de Thomas Paine, le plus vendu durant la Révolution.

[2] « La France selon François Hollande », par Thierry Meyssan, Réseau Voltaire, 30 juillet 2012.

[3] « La stratégie militaire de la nouvelle Turquie », par Thierry Meyssan, Réseau Voltaire, 11 octobre 2017.

[4] « Serment national turc », Réseau Voltaire, 28 janvier 1920.

[5] « La Turquie annonce préparer l'invasion de la Grèce », Réseau Voltaire, 20 février 2018.

[6] "Theresa May addresses US Republican leaders", by Theresa May, Voltaire Network, 27 January 2017.

[7] « Le Brexit redistribue la géopolitique mondiale », par Thierry Meyssan, Réseau Voltaire, 27 juin 2016.

[8] « La nouvelle politique étrangère britannique », par Thierry Meyssan, Réseau Voltaire, 4 juillet 2016

Réseau Voltaire 15 janvier 2019

Suite de la page (20)

la Brasserie Créole, à Queens.

Les funérailles de Jean-Claude Pierre-Charles (Peddy) seront chantées le lendemain samedi 26 janvier à l'église « Our Lady of Refuge » située au 2020 Foster Ave Coin de Océan Ave, à Brooklyn. L'inhumation, au Pinelawn Memorial Park et la Réception au Vault Café 481C Hempstead Turnpike corner Elmont Rd.

Quant à Frantz Courtois (Port-au-Prince, 1948?, Idem, 2019)

Ce musicien imprégné d'une grande culture musicale a navigué autant de courants et de styles qui ont fait de lui l'un des grands guitaristes du terroir. Il a surtout évolué en musicien *''free-lance"à* travers des pratiques de *''jam-sessions"*, de sa touche sobre et pluridimensionelle, lui ayant conféré une solide renommée. Condisciple de classe, puis compagnon et mentor musical de *"baby doc"*, il fut très visible dans l'entourage du palais national bien avant et durant le règne du dictateur. Entre les petits groupes de musique cérébrale, il devient l'un des collaborateurs privilégiés de Guy Durosier, au cours de la dominance de celui-ci au palais, faisant partie du groupe «Systeme», alors patronné par l'apprenti-despote. Après le débâcle, Fanfan a pris part à l'initiative du groupe « Horizon 75», en compagnie des sommités musicales comme : Jeannot Montès, Tico Pasquet, Boulo Valcourt et autres.

Depuis, il n'a pas arrêté de peaufiner son art pour s'imposer comme l'un des musiciens les plus consommés du pays. Bien que le fait d'être un ami de ''baby doc" ne lui a pas appris d'être humble et de contrôler ses instincts, son arrogance, et sa gâchette facile. Artiste accompli, il s'est trouvé dans les années 1990 une vocation de chef d'orchestre dans la formation du ''*big band* '': «Frantz Courtois et son orchestre» afin de réhabiliter la ***méringue*** traditionnelle native. Et avec lequel, il a fait preuve de versatilité, comme maestro, compositeur, arrangeur, pianiste et, vocaliste. Non sans avoir gratifié de son premier album *"en solo"*: ***''Haiti Chérie.*** Et parallèlement a animé une émission musicale radiophonique :" Fanfan". Et fort d'une trajectoire viable, a continué d'agrémenter la musique du terroir de son expertise. C'est à partir d'un*" tweet"* sur *"WhatsApp"* via sa fille Christine qu'on a appris sa mort subite, suite à ce qui devrait être une simple intervention chirurgicale (devenue négligence). Il était surtout connu pour son amour démesuré de la musique. Condoléances à sa famille éprouvée.

Suite de la page (13)

Libérée après la loi d'amnistie du 12 Juillet 1880, elle revient en France où elle débarque à Dieppe le 9 Novembre et est accueillie triomphalement à Paris, gare Saint-Lazare.

Elle reprend son action révolutionnaire marquée par sa fidélité aux idéaux de la Commune de Paris. Elle est devenue anarchiste pendant sa déportation ce qui ne l'empêche pas d'entretenir des relations courtoises et solidaires avec ses anciens compagnons d'armes engagés dans la propagation du socialisme. Jusqu'à la fin de sa vie elle ira de ville en ville porter la parole révolutionnaire ce qui lui vaudra de séjourner à nouveau en prison à plusieurs reprises.

Résolument antimilitariste, elle se prononce sans ambigüité pour l'adoption du drapeau noir par les anarchistes, socialistes libertaires: « Plus de drapeau rouge mouillé du sang de nos soldats. J'arborerai le drapeau noir, portant le deuil de nos morts et de nos illusions », avait-elle proclamé. Son engagement va se concrétiser dans l'action: manifestation le 9 mars 1883 au nom des « sans-travail » qui dégénère rapidement en pillages de trois boulangeries et en affrontement avec les forces de l'ordre; emprisonnement puis libération; en août 1886, elle est de nouveau emprisonnée pour quatre mois à cause d'un discours prononcé en faveur des mineurs de Decazeville, aux côtés de Jules Guesde et Paul Lafargue; arrestation en avril 1890 à la suite d'un discours qu'elle a prononcé à Saint-Étienne et de sa participation à un meeting qui entraîna de violentes manifestations à Vienne.

Pendant les dix dernières années de sa vie, Louise Michel, devenue une grande figure révolutionnaire et anarchiste, multiplie les conférences à Paris et en province, accompagnées d'actions militantes et ce malgré sa fatigue ; en alternance, elle effectue des séjours à Londres en compagnie d'amis. En 1895, elle fonde le journal Le Libertaire en compagnie de Sébastien Faure propagandiste anarchiste français de renommée internationale, plus un vulgarisateur qu'un théoricien. Le 27 juillet 1896, elle assiste à Londres au congrès international socialiste des travailleurs et des chambres syndicales ouvrières. Anarchiste convaincue, mais attentive à l'indispensable union avec les socialistes d'alors, elle participe à la Ligue internationale des femmes révolutionnaires en 1882.Très surveillée par la police, elle est plusieurs fois arrêtée et emprisonnée, et condamnée à six ans d'incarcération. Sur intervention de George Clémenceau défenseur de l'amnistie pour les Communards, elle st libérée après trois ans pour revoir sa mère sur le point de mourir.

Louise Michel a été aussi une pionnière du féminisme. A ce sujet, elle écrit dans ses Mémoires : « La question des femmes est, surtout à l'heure actuelle, inséparable de la question de l'humanité. Les femmes, surtout, sont le bétail humain qu'on écrase et qu'on vend », avant de lancer : « Notre place dans l'humanité ne doit pas être mendiée, mais prise».

Sur la prostitution, ses propos sont tranchants : « Il y a entre les propriétaires des maisons de prostitution échange de femmes, comme il y a échange de chevaux ou de bœufs entre agriculteurs [...]; Est-ce qu'il n'y a pas des marchés où l'on vend, dans la rue, aux étalages des trottoirs, les belles filles du peuple, tandis que les filles des riches sont vendues pour leur dot ? L'une, la prend qui veut ; l'autre, on la donne à qui on veut. La prostitution est la même [...] Esclave est le prolétaire, esclave entre tous est la femme du prolétaire »

Après une série de conférences données dans les Alpes où elle a pris froid Louise Michel souffrant depuis longtemps de bronchite chronique, épuisée, décède d'une pneumonie le 9 janvier 1905 à Marseille, à l'âge de 74 ans, après une ultime réunion publique. Le 21 janvier 1905, une foule considérable suit son cortège funèbre de la gare de Lyon à Paris jusqu'au cimetière de Levallois où elle est inhumée à côté de sa mère. Honneur et gloire à une révolutionnaire conséquente restée toute sa vie fidèle aux idéaux de la Commune de Paris.

Sources d'information:

Louise Michel : une vie d'honnêteté et de fidélité aux idéaux de la Commune. Rebellyon-Info. 21 janvier 2017.

Huit femmes révolutionnaires à l'honneur. Le Bilan. 8 mars 2016.

Louise Michel. https://fr.wikipedia.org/wiki/Louise_Michel#cite_note-toupie.org-5

Suite de la page (5)

réprimant de ces messieurs et dames du Quai d'Orsay, à cause des Régis Debray, des de Villepin et autres *vye fanmi* des immortels qui sont de mèche avec les Clinton, Johnson, Acheson, Washington et autres *malatchonn*, cette jeunesse se voit constamment bloquée, poursuivie, réprimée, soit par une PNH aux ordres, soit par une MINUSTAH *dezòd* ; aussi ne peut-elle encore accéder à cette « Ayiti nou vle a » .

En rêve, Dany a « vu les corrompus paniqués ». Le sont-ils vraiment ou bien jouent-ils la comédie ? Il semble que leurs patrons leur tiennent bonne compagnie, les protègent en fait. Kenneth Merten, Sous-Secrétaire Adjoint du Bureau des Affaires de l'hémisphère occidental au Département d'État des États-Unis, a visité Port-au-Prince, du 6 au 8 décembre dernier et déclaré que : « Les États-Unis demeurent attachés au **partenariat fructueux** qu'ils entretiennent avec le gouvernement haïtien ». Une *fructuosite* évidente avec le massacre de la Saline dans la soirée du lundi 12 au mardi 13 Novembre 2018…

Ce même Merten avec la *fréquencité* qu'on connait à tous ces *je vèt* impérialistes, dans une interview accordée à « La voix de l'Amérique ». a insisté que « C'est seulement par la voie des urnes qu'on peut arriver au pouvoir dans un régime démocratique», ce qui a été répercuté par l'ambassade américaine et le Core Group (perçus d'ailleurs comme des alliés de l'équipe au pouvoir) qui ont bel et bien réitéré leur appui au "processus démocratique en cours" (sic). La leçon avait d'ailleurs été bien apprise depuis la visite nocturne *chanpwèl* d'Hillary qui accoucha (malgré son âge ménopausal) d'un avorton qu'elle prénomma Micky, et sous-nomma : mon p'tit cochon.

Dans ce fameux rêve, Dany a vu que "cette année sera une année de combat acharné pour le renversement du système". Mais à quel système fait-il allusion? Est-ce tout juste celui de Jovenel et de sa clique de corrompus qui sera renversé pour être remplacé par un système *pase pran m, m a pase chèche w,* avec les mêmes charognards et charogneux derrière des masques nouveaux? Du Jovenellisme sans Jovenel, pareil au duvaliérisme sans Duvalier ? *An n antann nou,* Dany Laferrière.

Il devra plutôt s'agir du renversement du pouvoir indécent d'une classe sociale au timon des affaires depuis 1806, et non pas du déchoucage d'une clique suceuse, accapareuse, voleuse, vicieuse, siphonneuse, gaspilleuse, exploiteuse, pour être remplacée par une même engeance pillageuse, ratiboiseuse, dévoreuse. Certes, on ne saurait s'attendre à ce que Laferrière ait vu écrits en lettres de feu dans le ciel de son rêve, les mots révolution, socialisme. Pas vraiment. Mais de par sa position privilégiée, Laferrière a le devoir moral de parler haut et fort contre ceux-là, ici et ailleurs, qui s'accrochent à **leurs privilèges de classe**, faisant ainsi obstruction à la lutte du peuple haïtien pour accéder enfin à une vie digne.

Même quand Laferrière s'est engagé sur la voie de contribuer à l'harmonisation de la langue française, il n'empêche que son rêve exprimé en sept lignes est habillé de couleur politique. Ce qui signifie qu'à l'instar d'un Pablo Neruda, d'un Jacques Roumain il doit s'engager clairement, au risque de se faire gronder par la secrétaire perpétuelle, au risque même de *grenader*, de faire sauter tout le bazar, dessalinement. Il est avant tout HAITIEN, *vle pa vle.*

Il manque à Laferrière trois autres rêves. Le premier serait de fouiner parmi les « immortels » et leurs amis haut placés jusqu'à avoir (ne serait-ce qu'une petite idée) où diable doit être notre Acte d'Indépendance. Je reste persuadé que *Blan yo konnen*. Le deuxième rêve devrait aboutir à la publication d'un livre-choc : *La grenade du grand nègre Jean-Jacques Dessalines qui pulvérisa l'armée de Bonaparte et ses lubies esclavagistes.* Le troisième rêve serait que Laferrière contribue à ce que la France rembourse Haïti des richesses colossales qu'elle lui a soutirées, pendant plus d'un siècle, sous le criminel prétexte de «dédommager» les colons après son indépendance. *Ala de bèl rèv !*

Est-ce moi qui rêve ou est-ce que Dany Laferrière va-t-il se mettre à faire d'autres rêves pour Haïti ? Allons, Laferrière, à l'assaut de cette citadelle occidentale toute vermoulue !

14 janvier 2019

Classified Directory

Tel: 718-421-0162
editor@haitiliberte.com

Post CLASSIFIED ADS online for FREE at Haitiliberte.com

ATTORNEY/ LEGAL

Lung Cancer? And Age 60+? You And Your Family May Be Entitled To Significant Cash Award. Call 866-951-9073 for Information. No Risk. No Money Out Of Pocket.

AUTO DONATIONS

Donate your car to Wheels For Wishes, benefiting Make-A-Wish. We offer free towing and your donation is 100% tax deductible. Call (917) 336-1254

BUSINESS OPPORTUNITY

Have an idea for an invention/new product? We help everyday inventors try to patent and submit their ideas to companies! Call InventHelp®, FREE INFORMATION! 888-487-7074

CABLE & SATELLITE TV

Spectrum Triple Play! TV, Internet & Voice for $29.99 ea. 60 MB per second speed. No contract or commitment. More Channels. Faster Internet. Unlimited Voice. Call 1-855-977-7198

CAREER TRAINING

AIRLINE CAREERS Start Here –Get trained as FAA certified Aviation Technician. Financial aid for qualified students. Job placement assistance. Call AIM for free information 866-296-7094

EDUCATION

Mega Institution Mixte. Mission d'Education pour les générations de l'Avenir. Lilavois 53, Plaine du Cul de Sac, Haiti. Ecole Primaire et Bilingue. Fondateur : Jean L. Vallon, M.S. EDU, Tel : (011509) 3813-1107. Email : levallon@aol.com, vjeanlesly@yahoo.com

FARMING

GOT LAND? Our Hunters will Pay Top $$$ To hunt your land. Call for a FREE info packet & Quote. 1-866-309-1507 www.BaseCampLeasing.com

HEALTH

Suffering from an ADDICTION to Alcohol, Opiates, Prescription PainKillers or other DRUGS? There is hope! Call Today to speak with someone who cares. Call NOW: 1-833-880-6049

HEALTH

VIAGRA & CIALIS! 60 pills for $99. 100 pills for $150 FREE shipping. Money back guaranteed! Call Today: 800-404-0244

HEALTH

DISH TV $59.99 for 190 Channels + $14.95 High Speed Internet. Free Installation, Smart HD DVR Included, Free Voice Remote. Some restrictions apply. Call 1-800-943-0838.

HEALTH

Try "SOUL," the anti-oxidant power supplement made from seeds! Banish pain, reclaim youth, inject energy. Packets: $4 each. Box of 30: $78. Two boxes: $143. Call (203) 666-8650 or visit www.myrainlife.com/rejuvenation.

HELP WANTED

Jetco Shipping needs DRIVERS to pick up barrels and other items for shipment to Haiti. Good pay! Flexible hours! Call Victorin, 347.998.7112.

HELP WANTED

Driver Tractor Trailer & Owner Operators Wanted, for Container Work, 3 Years Pier Experience Required, CDL Class A Licence, Clean Record, Twic Cart Required. Good Pay, Steady Work, Please Call Gabriel or Mark (973) 690-5363 or Inquire Within 187-189 Foundry St. Newark, NJ 07105

HELP WANTED

Driver with a vehicle needed for Wednesday newspaper deliveries. Routes available in New York & Miami. Call 718-421-0162.

HELP WANTED

JOB OPPORTUNITY: $17 P/H NYC - $14.50 P/H LI If you currently care for your relatives or friends who have Medicaid or Medicare, you may be eligible to start working for them as a personal assistant. No Certificates needed. (347)462-2610 (347)565-6200

HOME IMPROVEMENT

BATHROOM RENOVATIONS. EASY, ONE DAY updates! We specialize in safe bathing. Grab bars, no slip flooring & seated showers. Call for a free in-home consultation: 888-657-9488.

MEDICAL SUPPLIES

Attention Viagra users: Generic 100 mg blue pills or Generic 20 mg yellow pills. Get 45 plus 5 free $99 + S/H. Guaranteed, no prescription necessary. Call 877-845-8068.

MEDICAL SUPPLIES

Have a CPAP machine for sleep apnea? Get replacement FDA approved CPAP machine parts and supplies at little or no cost! Free sleep guide included! Call 866-430-6489!

MISCELLANEOUS

A PLACE FOR MOM has helped over a million families find senior living. Our trusted, local advisors help find solutions to your unique needs at no cost to you. Call: 1-800-404-8852

MISCELLANEOUS

DIRECTV CHOICE All-Included Package. Over 185 Channels! ONLY $45/month (for 24 mos.) Call Now- Get NFL Sunday Ticket FREE! CALL 1-888-534-6918 Ask Us How To Bundle & Save!

MISCELLANEOUS

Earthlink High Speed Internet. As Low As $14.95/ month (for the first 3 months) Reliable High Speed Fiber Optic Technology. Stream Videos, Music and More! Call Earthlink Today 1-855-970-1623

REAL ESTATE: BROOKLYN, CO-OP FOR SALE

KINGS VILLAGE: E. 51st St., huge 3 bdrm, 2 bath, laundry rm, parking. Call Emilio, 718.677.3239.

REAL ESTATE: BROOKLYN, HOUSE FOR SALE

NEAR KINGS HWY, 1 family, 2 entrances, finished basement, 2 full bath, garage. Call Emilio, 718.677.3239.

REAL ESTATE: FLORIDA

Sebastian, Florida (East Coast)Beach Cove is an Age Restricted Community where friends are easily made. Sebastian is an "Old Florida" fishing village with a quaint atmosphere yet excellent medical facilities, shopping and restaurants. Direct flights from Newark to Vero Beach. New manufactured homes from $114,900. 772-581-0080; www.beach-cove.com

SERVICES

COMPUTER ISSUES? FREE DIAGNOSIS by GEEKS ON SITE! Virus Removal, Data Recovery! 24/7 EMERGENCY SERVICE, In-home repair/On-line solutions . $20 OFF ANY SERVICE! 844-892-3990

SERVICES

Guaranteed Life Insurance! (Ages 50 to 80). No medical exam. Affordable premiums never increase. Benefits never decrease. Policy will only be cancelled for non-payment. 855-686-5879.

WANTED

FREON R12 WANTED: CERTIFIED BUYER will PAY CA$H for R12 cylinders or cases of cans. (312)291-9169; www.refrigerantfinders.com

Pleins Feux Sur: Harold Joseph (Port-au-Prince, 1954)

Par Ed Rainer Sainvill

« Un timbre distingué »

Un autre qui a toujours eu la musique dans l'âme dès la prime enfance. En effet, introduit dans la même mouvance de sérénadiste qui a caractérisé son époque. Tout écolier, il anime déjà les quartiers du Bas-Peu-Chose, la guitare en bandoulière, de sa voix haut-perchée. Du Collège Canado à Fernand Prospère, il est déjà l'idole des jeunes. Pour débuter discrètement dans un petit groupe du nom de « Super Prince» de filiation sudiste; suivi d'un passage éclair au « Panorama des Cayes». A cette intersection, il fait la convoitise d'autres groupes cotés, dont Nemours qui veut l'intégrer à son « Super Combo». Mais, il donne sa préférence aux « Lionceaux des Cayes» de Léon Dimanche, constituant un trio de vocalistes avec Jean-Marie Chérestal et Léon. Devenant du coup une nouvelle sensation, en charmant chaque samedi au Rex Théatre un public admiratif dans des couplets romantiques dont il avait le secret, de sa voix mélodieuse et distinguée.

Pourtant, son aventure avec « Les Lionceaux» touche à sa fin, lorsque le groupe a immigré aux E.U dans la première moitié des années 1970. Alors que Harold encore sous les directives familiales doit à contre cœur rester au pays pour ses études. A l'étape successive, il est engagé par le « Safari Combo» aux côtés de Assade Francoeur; et c'est le début d'une percée vertigineuse. Cette fois-ci, c'est à Cabane Créole, domaine du groupe, et les festivals hebdomadaires le samedi au Ciné Paramount, où les admiratrices survoltées ont fait de lui la nouvelle étoile. Du «Safari», qui est renommé « Super 9», H.J met en relief son talent versatile dans des pot-pourris de chansons françaises, haïtiennes, espagnoles et anglaises, et dans l'exécution de *: **bolero, salsa, montuno, son, mambo*** etc. Ces rythmes afro-latins dont il devient le représentant attitré. Alors, '*'Mr. Débaba"* comme le surnomment ses fans occupe d'emblée le devant de la scène.


Harold Joseph

En 1977, le « Super 9» part pour le Canada dixit New-York où le groupe a éclaté. De retour au pays, il est sollicité par « Les Frères Déjean» pour remplacer son alter-ego Yvon Louissaint en état de rébellion, et avec lequel il partage des similarités comme le '*'high pitch"* et une expertise des rythmes afro-latins. Avec les « Déjean», il enregistre pour la première fois sa voix dans l'album :***"L'Univers".*** Il y chante: ***Eksperyan****s*, morceau teinté de nostalgie, composé dans son premier appartement à Queens (en présence de l'auteur de l'article), et '***'Yoyo*** qu'il reprend en espagnol. Avec lui à bord, jointe à la venue du batteur Tuco Bouzi, du bassiste Ernst Vincent et du saxophoniste Lucien Céran, le groupe reprend du poil de la bête; devenant le plus demandé à New-York dans une période correspondant à un passage à vide des: « Tabou», « Skah-Shah» etc. Jusqu'à la fameuse débandade à l'automne de 1979, lorsque le groupe s'est mis en contravention à la frontière canado-us pour problème d'immigration.

suite à la page(14)

In Memoriam : Pour deux sambas partis vers l'au-delà Nos Adieux à Fanfan Courtois et à Peddy Charles


Jean-Claude Pierre-Charles (Peddy)

Par Ed Rainer Sainvill

Tout récemment, nous avons présenté un profil du samba éternel, le chanteur bien connu Peddy (Voir Haiti Liberté : Vol. 12 #26, du 2 au 8 Janvier 2019), lequel a milité au sein du doyen des ***mini jazz*** les «Shleu-Shleu». Et c'est avec peine que nous vous annonçons qu'il vient de succomber à un cancer le samedi12 janvier 2019. Nos plus profondes condoléances à sa famille et ses frères musiciens.

La dépouille mortelle sera exposée au salon funéraire Andrew Torregrossa & Sons, Inc. situé au 345 Avenue U, Brooklyn, NY, 11223, le vendredi 25 janvier 2019 à partir de 4h PM. Dans la soirée, plusieurs de ses amis musiciens se rencontreront à

suite à la page(18)


Frantz Courtois